Ministère des Transports et de la Mobilité durable

Rapport d'inventaire archéologique

Rapport final (Lot 216-21)

Préparation de l'avant-projet, P&D d'accompagnement lors de la surveillance des travaux de l'A-15 et du pont Gédéon-Ouimet, diverses municipalités

Projet 154071398 | Mandat 3117-20-FE01

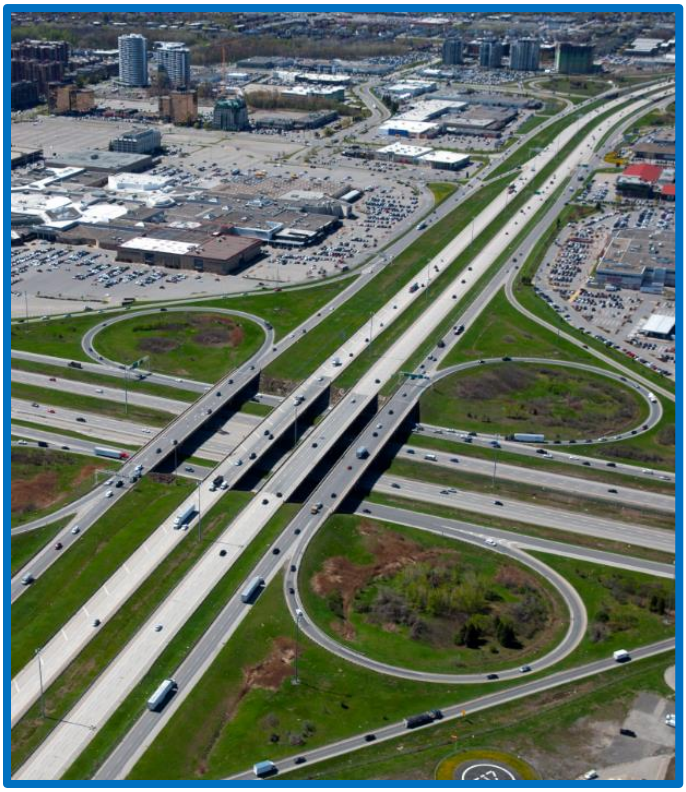

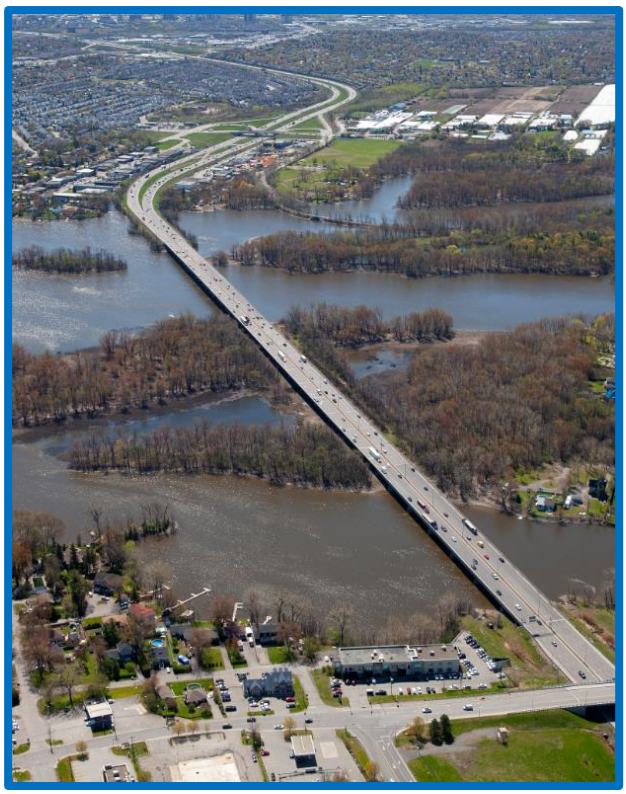

Permis MCC : 22-ARCO-02
Détenteur de permis : François Guindon, Ph. D.

Numéro de projet consortium : L03869A
16 août 2023 – Révision 01

CONSORTIUM Avenir A15

Ministère des Transports et de la Mobillité durable

Rapport d'inventaire archéologique

Rapport final (Lot 216-21)

Préparation de l'avant-projet, P&D d'accompagnement lors de la surveillance des travaux de l'A-15 et du pont Gédéon-Ouimet, diverses municipalités

Projet 154071398 | Mandat 3117-20-FE01

Préparé par : : _____

François Guindon, Ph. D.
Archéologue principal
Archéoconsultant Inc.

Vérifié par : _____

Stéphanie Besner, biol. M. Sc.
Responsable Environnement AA-15

CONSORTIUM Avenir A15

600-3400 boulevard du Souvenir, Laval, QC
Canada H7V 3Z2

L03869A
16 août 2023 – Révision 01

Tableau des ressources impliquées

En plus des signataires du présent rapport, les personnes suivantes ont également participé à l'étude et la rédaction du rapport en tant qu'experts techniques au sein de l'équipe de projet :

Nom	Discipline
Simon Bélanger, M. Sc.	Archéologue assistant - supervision au chantier et rédaction du rapport
Louis-Carl Pouliot-Bolduc, B. A.	Technicien archéologue sénior
Samuel Bourgela, M. Sc.	Technicien archéologue sénior
Jonathan Caron, B. A.	Technicien archéologue
André Germain	Technicien archéologue
Nora Nechab, Ph. D.	Technicienne archéologue
Clarence Laliberté, B.A.	Technicienne archéologue apprentie
Édith Bergeron, B. Env., M. Sc.	Géomaticienne

Registre des révisions et émissions			
Nº de révision	Révisé par	Date	Description de la modification et/ou de l'émission
00	S.B.	2023-06-14	Rapport préliminaire
01	S.B.	2023-08-16	Rapport final

Sommaire exécutif

Le Consortium Avenir A15, pour le compte de son client, le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), a retenu les services d'Archéoconsultant Inc. pour la production d'un inventaire archéologique dans le cadre de la préparation de l'avant-projet, P&D d'accompagnement lors de la surveillance des travaux de l'A-15 et du pont Gédéon-Ouimet. L'inventaire archéologique avait pour premier objectif de vérifier si des vestiges archéologiques étaient présents dans l'emprise du projet. En cas de découverte, il fallait aussi évaluer et enregistrer les vestiges rencontrés afin de pouvoir recommander des mesures d'atténuation d'impact sur le patrimoine archéologique.

L'aire d'intervention a été divisée en 10 zones archéologiques englobant les milieux terrestres et subaquatiques. L'évaluation fut menée les 23 et 24 mai 2022. L'équipe comprenait huit personnes, dont un archéologue responsable, un archéologue assistant et six techniciens archéologues.

Sur les 10 zones à inventorier, 7 en milieu terrestre ont été couvertes et n'ont livré aucun vestige d'intérêt archéologique. Le risque d'impact des travaux sur le patrimoine archéologique de ces espaces est conséquemment jugé faible. Il est donc recommandé de lever la contrainte archéologique à ces endroits.

La zone E8 n'a pas été inventoriée, mais à peine plus de 1 m^2 empiète sur l'aire d'intervention, sur une longueur de plusieurs mètres. Il était donc impossible de sonder l'espace sans prendre le risque de sonder le terrain adjacent. L'espace est d'ailleurs fortement aménagé, de sorte que la contrainte archéologique devrait être levée à cet endroit.

Une zone en milieu subaquatique n'a pas non plus été expertisée comme prévu. Il est toujours recommandé d'y mener une levée au sonar à balayage latéral, complémentée d'un enregistrement vidéo du fond de l'eau, sur des transects espacés de 10 m.

Les zones terrestres E9/A11, A3 et A12, englobant les îles Langlois, Lefebvre et Morris, ainsi que les zones terrestres E18/A21 et A22, sur la rive nord de l'île Jésus, et la zone E8, à Boisbriand, ont partiellement été expertisées ou n'ont pas été expertisées du tout. Les zones A3 et A12, sur les îles Morris et Lefebvre, présentaient de denses colonies d'herbe à puce, ne permettant qu'une inspection visuelle partielle. Ces espaces devront être sondés en éliminant au maximum le risque de contact avec la plante. Cela comprend l'utilisation d'une petite pelle mécanique pour excaver les sondages. L'examen manuel des déblais devra être fait à la pelle en évitant tout contact direct avec le sol. Une intervention au printemps, avant que les plans n'atteignent leur pleine hauteur, serait aussi préférable. Le port de lunettes de sécurité et d'une combinaison couvrante est aussi recommandé. La zone E9/A11, sur l'île Langlois, ainsi que les zones A22 et E18/A21, sur la rive nord de l'île Jésus, devront pour leur part faire l'objet d'un inventaire manuel conventionnel.

Enfin, si l'emprise des travaux était modifiée, des précautions supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires par rapport au patrimoine archéologique. Un archéologue devrait alors être consulté.

Table des matières

1. INTRODUCTION 1

1.1 Résumé du projet 1
1.2 Objectifs et portée de l'étude 1
1.3 Structure du rapport 1

2. MÉTHODOLOGIE 6

2.1 Recherche documentaire 6
2.2 Inspection visuelle 6
2.3 Sondages 7
2.4 Consignation des données 8
2.5 Traitement des artéfacts 8

3. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL 9

3.1 Environnement 9
3.1.1 Environnement contemporain 9
3.1.2 Environnement ancien 10
3.2 Histoire culturelle et patrimoine archéologique 13
3.2.1 Occupation autochtone 14
3.2.2 Occupation allochtone 18

4. RÉSULTATS 27

4.1 Zone A1/A2/E2 29
4.2 Zone 3B 29
4.3 Zone E8 30
4.4 Zone A3 30
4.5 Zone A12 30
4.6 Zone A11/E9 30
4.7 Zone A21/E18 31
4.8 Zone A22 31
4.9 Zone 4B/E19 31

5. CONCLUSION 43

6. RÉFÉRENCES 44

Liste des tableaux

Tableau 1: Synthèse des études archéologiques produites pour la zone d'étude 25
Tableau 2: Synthèse des sites archéologiques pour la zone d'étude 25
Tableau 3: Synthèse des autres lieux patrimoniaux pour la zone d'étude 25
Tableau 4: Secteurs d'inventaire 28
Tableau 5: Descriptions des sequences stratigraphiques des sondages tests 42

Liste des figures

Figure 1: Plan des ouvrages temporaires, direction nord 4
Figure 2: Plan des ouvrages temporaires, direction sud 5
Figure 3: Évolution du paléoenvironnement régional de 13 200 à 8 400 AA (Richard & Grondin, 2009) 12
Figure 4 : Évolution des niveaux d'eau relatifs du lac à Lampsilis et du Proto-Saint-Laurent aux environs du lac Saint-Pierre à partir de 10 000 ans AA (Lamarche, 2005) 13
Figure 5: État du développement du territoire en 1865 (aire d'étude en rouge)(Gore, 1865) 21
Figure 6: Plan cadastral de 1877 (aire d'intervention en rouge) (Garneau, 1877) 22
Figure 7: État du développement du territoire en 1793, avec moulin à vent dans l'aire d'intervention (en rouge) (Peachey, 1793) 23
Figure 8: État du développement du territoire en 1932 avec aire d'étude en rouge (Département de la défense nationale, 1932) 24
Figure 9: Zone E2, bande gazonnée avec cabanon de service public, vers le sud-ouest 37
Figure 10: Zone E2, pente abrupte près de l'autoroute 15, vers l'est 37
Figure 11: Zone E2, pente associée à un talus de drainage, vers le nord-est 37
Figure 12: Paroi du sondage témoin E2ST1, vers l'ouest 37
Figure 13: Zone A1, remblai de rehaussement avec poteaux de services publics, vers le nord-est 37
Figure 14: Zone A2, remblai de rehaussement et poteaux de services publics, vers le sud 37
Figure 15: Zone A2, replat avec remblai de rehaussement en arrière-plan et poteaux de services publics, vers le sud-ouest 38
Figure 16: Zone A2, remblai en surface 38
Figure 17: Zone 3B, bande gazonnée longeant un talus de drainage, vers le nord-ouest 38
Figure 18: Zone 3B, sortie de ponceau, vers l'ouest 38
Figure 19: Zone 3B, remblai de plusieurs mètres, vers le nord-est 38
Figure 20: Zone 3B, remblai en surface, vers le nord-ouest 38
Figure 21: Zone A3, zone boueuse, plane et sans végétation avec assise de pont, vers l'est 39
Figure 22: Zone A3, boisé dense avec clôture métallique et déchets, vers l'ouest 39
Figure 23: Zone A3, tapis d'herbe à puce, vers le nord-ouest 39
Figure 24: Zone A3, ponceau métallique, vers le nord-ouest 39
Figure 25: Zone A12, zone boueuse, plate et sans végétation avec assise de pont, vers le sud-est 39
Figure 26: Zone A12, boisé dense avec herbe à puce, vers le nord 39
Figure 27: Zone A12, tapis d'herbe à puce, vers le nord-ouest 40
Figure 28: Zone A21/E18, rampe d'accès reliée au cul-de-sac, vers l'ouest 40
Figure 29: Zone A21/E18, relèvement artificiel des berges, vers le nord-ouest 40
Figure 30: Zone A22, plaine anthropique avec buissons, clôture et talus de drainage, vers le nord 40
Figure 31: Zone A22, bâtiment commercial et stationnement, vers l'ouest 40
Figure 32: Zone A22, propriété privée avec boisé récemment aménagé, vers l'ouest 40
Figure 33: Zone A22, borne-fontaine et chemin de Jaffa, vers le nord 41
Figure 34: Zone A22, ligne de gaz, vers le nord-est 41
Figure 35: Zone A22, chemin Joinville, vers le sud 41
Figure 36: Zone 4B, relief plat et gazonné, vers le nord 41

Figure 37: Zone 4B, relief plat et gazonné, vers le sud 41
Figure 38: Zone 4B, sondage 4BST1 sur remblai très compact, vers l'est 41
Figure 39: Croquis des profils stratigraphiques des sondages tests 42

Liste des cartes

Carte 1: Localisation générale du projet 3
Carte 2: Synthèse des connaissances archéologiques 26
Carte 3 : Inventaire archéologique – rive nord et île Morris 33
Carte 4 : Inventaire archéologique – îles Morris, Lefebvre et Langlois 34
Carte 5 : Inventaire archéologique – île Jésus, partie nord 35
Carte 6 : Inventaire archéologique – île Jésus, partie sud 36

1. INTRODUCTION

Le consortium Avenir A15, pour le compte de son client, le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), a retenu les services d'Archéoconsultant Inc. pour la production d'un inventaire archéologique dans le cadre du projet de préparation de l'avant-projet, P&D d'accompagnement lors de la surveillance des travaux de l'A-15 et du pont Gédéon-Ouimet. Le pont Gédéon-Ouimet enjambe la rivière de Mille-Îles entre Laval et Boisbriand (carte 1). L'intervention s'avère nécessaire en prévision de la reconstruction du pont et de ses approches.

1.1 Résumé du projet

Le nouveau pont, d'une longueur d'un peu plus d'un kilomètre, sera composé de deux structures indépendantes comprenant chacune quatre voies par direction (dont une réservée au transport collectif), ainsi que des accotements de trois mètres de chaque côté des structures. L'aménagement d'une piste multifonctionnelle sur l'un des tabliers du pont sera également inclus au projet afin de favoriser les déplacements des cyclistes et des piétons.

Ce projet nécessitera une préparation du site importante avant même la reconstruction (figures 1 et 2).

1.2 Objectifs et portée de l'étude

L'inventaire doit permettre de vérifier si des vestiges se trouvent dans l'aire affectée par le projet. Le mandat inclut également l'évaluation et l'enregistrement de tout bien ou site archéologique dans les limites du projet.

L'aire d'étude est en deux niveaux, soit:

- Zone d'étude théorique : 500 m de part et d'autre du centre-ligne de l'emprise des travaux (carte 2). L'aire d'étude théorique regroupe les éléments patrimoniaux situés à proximité de l'aire d'intervention et fournit un cadre général pour mettre en contexte d'éventuelles découvertes. L'espace a parfois été élargi pour inclure un minimum de données d'ordre patrimonial.
- Zone d'intervention : 10 zones à potentiel archéologique (tableau 1, carte 2) dans l'emprise des travaux pour le terrestre et au-delà pour le subaquatique, couvrant une superficie totale de 264 292,7 m^2, sur 2,5 km, entre la rive nord de la rivière des Mille-Îles et le boulevard Sainte-Rose à Laval.

Les résultats permettront de recommander des mesures atténuant l'impact des travaux sur le patrimoine archéologique afin de permettre la réalisation du projet du MTMD.

1.3 Structure du rapport

Suivant l'introduction, la première section détaille la méthodologie employée pour l'intervention sur le terrain. La seconde présente un aperçu de l'histoire environnementale et culturelle de l'aire d'étude. La troisième section présente les résultats d'inventaire. La dernière section fait office de conclusion et estime le risque d'impact du projet sur les vestiges recensés. Elle propose aussi des recommandations relatives aux mesures d'atténuation à appliquer.

Le dossier numérique contient toute la documentation technique de l'inventaire archéologique, notamment les fichiers cartographiques vectoriels, les figures, les photographies, le catalogue photo, ainsi qu'une version PDF du présent rapport.

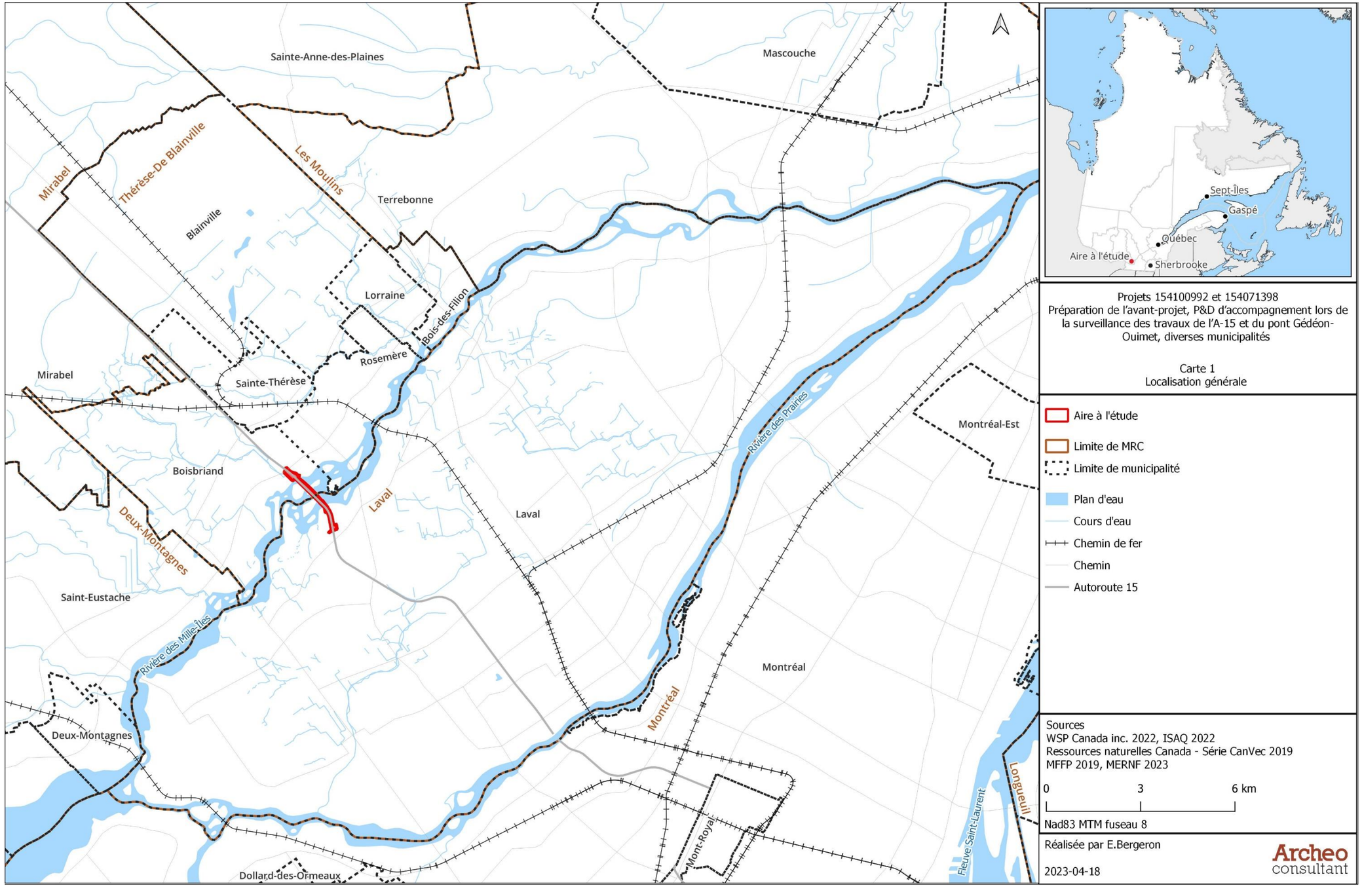

Carte 1: Localisation générale du projet

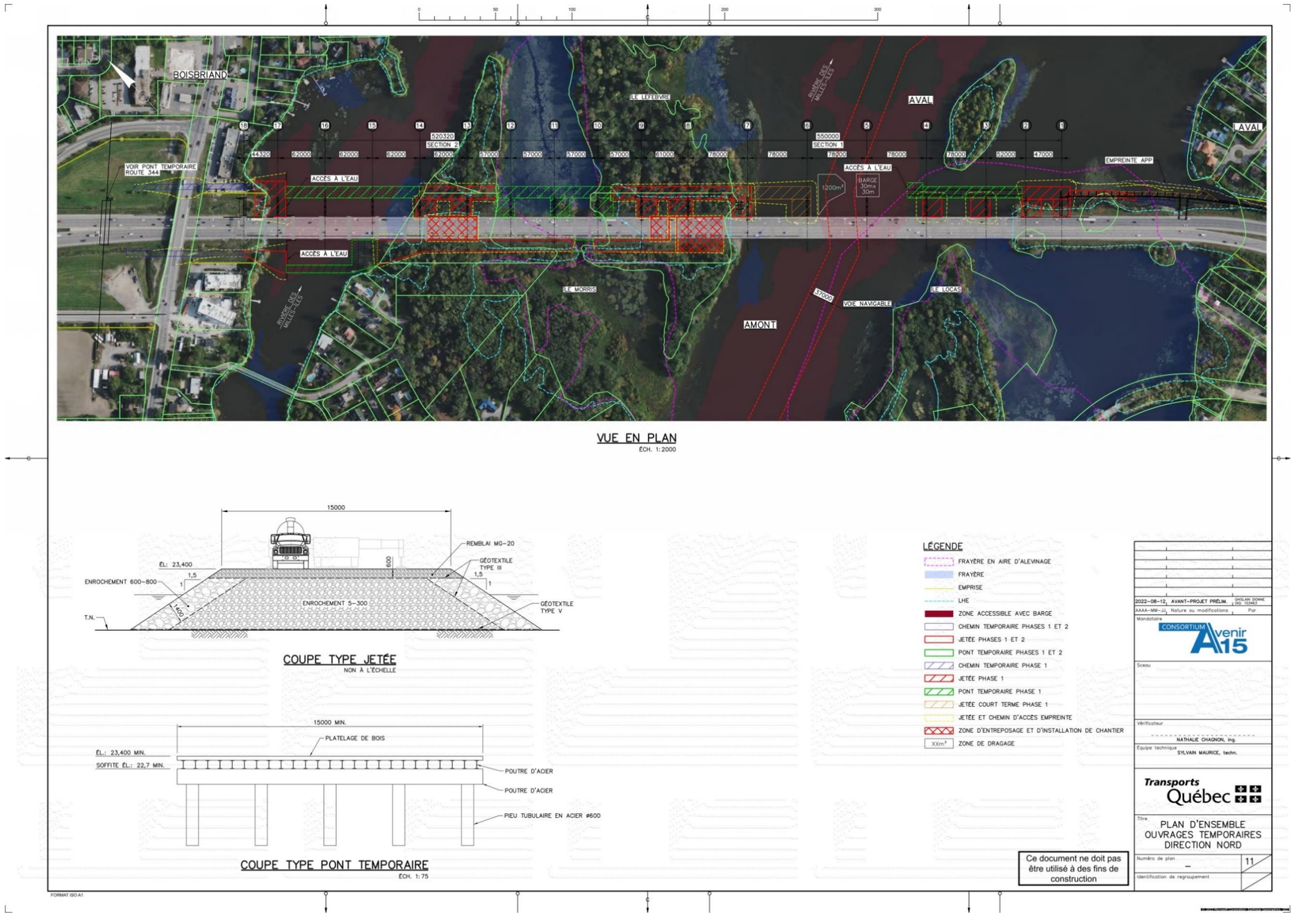

Figure 1: Plan des ouvrages temporaires, direction nord

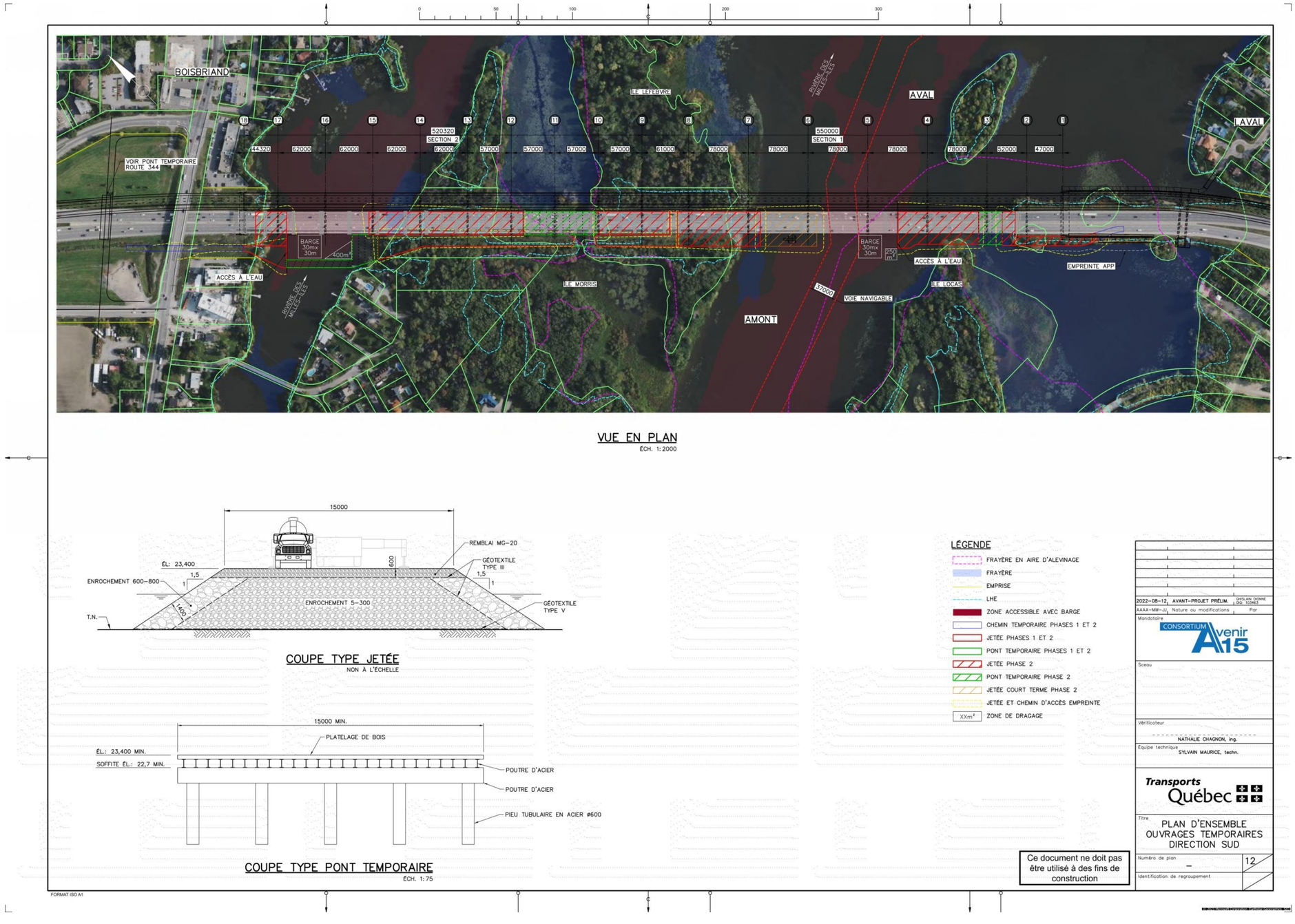

Figure 2: Plan des ouvrages temporaires, direction sud

2. MÉTHODOLOGIE

L'inventaire a été mené par une équipe de neuf personnes, les 23 et 24 mai 2022. Le plan d'intervention fut établi conformément aux exigences du MTMD. L'inventaire archéologique comprend cinq composantes essentielles, soit la recherche documentaire, l'inspection visuelle, l'excavation de sondages, la consignation des données et le traitement des artéfacts.

2.1 Recherche documentaire

Les recherches documentaires étaient plus limitées qu'à l'habituel en raison de deux études de potentiel qui couvrent l'aire d'étude et qui fournissent l'essentiel des informations nécessaires pour cadrer l'inventaire. Différentes sources ont tout de même été consultées afin de répertorier et localiser toutes les interventions archéologiques et études de potentiel archéologiques existantes. Les recherches menées en archives ont aussi permis d'obtenir quelques plans anciens complémentaires, permettant d'illustrer l'historique de l'aire d'étude théorique.

Les informations relatives à l'environnement naturel contemporain et ancien ont aussi été recueillies afin de définir l'histoire environnementale de l'aire étudiée. Les sources consultées sont les suivantes :

+ Infrastructure géomatique ouverte (IGO) données écoforestières;
+ Données Québec;
+ Système d'information géominière (SIGÉOM);
+ Publications sur l'histoire environnementale et l'environnement contemporain de l'aire;
+ Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ);
+ Archives du musée de la Civilisation, fonds du Séminaire de Québec.

2.2 Inspection visuelle

L'inspection visuelle consiste en un examen systématique de la surface du sol de toute la zone d'intervention. Elle permet de déceler les vestiges archéologiques visibles en surface du sol. Les terrains accidentés, présentant un risque pour les travailleurs, en sont toutefois exclus. Toute découverte entraîne une inspection minutieuse du sol, incluant le déplacement d'éléments pouvant gêner les observations. Les vestiges récupérés sont alors localisés par concentration visible. L'inspection permet du même coup d'identifier d'éventuels obstacles à l'excavation de sondages et les lieux particulièrement stratégiques pour leurs emplacements, là où des vestiges sont observables en surface.

Tous les groupements de déchets, les déchets isolés de taille imposante et les constructions abandonnées sont localisés au GPS. Ils font aussi l'objet d'une brève description au carnet de notes. Ces informations ont été transmises au Ministère chaque semaine, en même temps que le rapport journalier.

Toute découverte archéologique entraîne une inspection minutieuse dans un rayon de 10 m, incluant le déplacement de tout élément mobile pouvant gêner les observations et pouvant être manipulé sécuritairement. Toute découverte fait l'objet d'une déclaration immédiate auprès du MCC et du Ministère. La superficie estimée de la découverte est transmise au Ministère dans un délai maximal de 24 h suivant la fin de l'évaluation par sondage.

Les vestiges récupérés sont localisés précisément et, lorsqu'en concentration ou en association à une structure, ils sont prélevés par quadrant et couche de provenance. Le système Tikal est utilisé pour les espaces historiques.

En contexte de labour agricole, l'inspection visuelle remplace les sondages, exception faite des sondages tests. Ceux-ci doivent confirmer que la profondeur maximum du labour est égale ou supérieure à la profondeur des excavations prévues à la section suivante. À défaut de quoi, l'inventaire par sondages systématiques doit être réalisé.

2.3 Sondages

Les sondages archéologiques sont disposés en quinconces et à intervalles systématiques de 15 m. Toute la surface à évaluer est couverte de cette façon. Toutefois, les terrains trop perturbés ou humides (actuels ou passés) sont exclus de l'inventaire par sondage. Un relevé de minimum deux photographies de ces aires et des sondages est produit pour les aires exclues. Les fortes pentes et affleurements rocheux sans dépôt meuble peuvent être exclus sans relevé photographique en preuve.

L'intervalle entre les sondages peut être rapproché, selon le jugement de l'archéologue responsable, advenant que des secteurs investigués présentent un potentiel plus élevé que prévu. Les sondages font minimalement 30 X 30 cm de côtés.

Le couvert végétal et organique superficiel est déstructuré à la pelle lorsqu'il est susceptible de renfermer des vestiges archéologiques, afin de vérifier cette possibilité. Lorsque dans une zone humide, en rive (15 m de cours d'eau) ou dans un sol ayant fait l'objet d'aménagements paysagers, l'enlèvement du couvert végétal se fait de façon à pouvoir le replacer à la surface du puits une fois l'excavation terminée. Sur les terrains aménagés, les sédiments sont alors déposés sur une bâche afin de faciliter la remise en état des lieux.

Des sondages tests, faisant minimalement 50 X 50 cm de côtés, sont excavés pour chacun des secteurs. Dans les espaces sans aménagement routier, ils sont effectués à tous les 500 m, le long du centre-ligne du projet. Un sondage test est aussi pratiqué chaque fois qu'une différence significative est observée dans l'environnement physique, incluant les sols. Dans les limites d'un aménagement routier existant, un sondage test est excavé dans chaque secteur identifié et chaque fois qu'une différence environnementale significative est identifiée. La distance entre les sondages tests doit cependant respecter le maximum de 500 m. Dans les limites d'un site archéologique, les sondages tests sont effectués de façon que chacun couvre 225 m^2. Un sondage test s'ajoute donc chaque fois que le seuil du 225 m^2 est franchi (ex. 225 m^2 ou moins = 1 sondage test ; 226 à 450 m^2 = 2 sondages tests). Toutefois, les terrains en forte pente ou exempts de dépôts meubles (affleurements rocheux) sont exemptés. Sur présentation d'au moins deux photographies en preuves (sondage et secteur), les espaces fortement perturbés (exception faite de labours) et humides (incluant terre noire asséchée en surface sur plus de 25 cm) peuvent aussi être exclus.

Les excavations doivent atteindre la profondeur correspondant au roc ou à un sol naturel n'ayant subi aucune perturbation anthropique et dont la mise en place ne peut être ultérieure à une occupation humaine (culturellement stérile). Pour les sondages archéologiques, la profondeur minimale est de 50 cm et, pour les sondages tests, la profondeur minimale est de 75 cm. Les sondages archéologiques positifs doivent cependant être excavés sur un minimum de 15 cm sous le plus bas niveau d'artéfacts rencontrés dans l'ensemble des sondages positifs d'un site.

Les exceptions suivantes permettent de déroger aux obligations minimales de profondeur. Les excavations peuvent alors s'arrêter sur ces obstacles.

- Sols argileux avec preuve qu'ils sont en place (ex. coquillages marins) ;
- Infiltration massive d'eau empêchant la poursuite des excavations ;
- Atteinte du roc en place non désagrégé ;
- Pierres ou blocs de dimensions ne permettant pas la manipulation ;
- Obstacles incontournables (ex. grosses racines ou vestiges de fondation).

2.4 Consignation des données

Les données recueillies sur le terrain sont consignées au carnet de notes du responsable de l'intervention et de l'assistant, ainsi que sur les fiches dédiées à cet effet. Les artéfacts sont recueillis par lots collectifs ou individuels, selon la nature et selon les couches de sol. Une étiquette est produite pour chaque lot collectif ou individualisé. Dans les fiches, les aménagements structurels et tout autre vestige sont décrits et localisés. En contexte allochtone, le système Tikal est utilisé pour l'enregistrement des vestiges.

Les sondages et les tranchées positives font l'objet d'un enregistrement des données pertinentes sur une fiche dédiée à cet effet, comprenant croquis stratigraphique, coordonnées géographiques, orientation et description des couches.

Les relevés photographiques sont faits à l'aide d'un calepin adapté, comprenant le code Borden ou le code temporaire (s'il y a lieu), l'orientation cardinale, la zone, la date et une description. Les parois de chaque sondage positif, en plus de l'environnement des zones et sites inspectés, sont photographiées. Tous les vestiges structurels (aménagement, fondation, bâtiment, etc.) font aussi l'objet d'un relevé photographique détaillé.

2.5 Traitement des artéfacts

Lorsque des pièces archéologiques sont récoltées, elles sont nettoyées, cataloguées et analysées au laboratoire d'Archéoconsultant, à Lévis. L'ensemble est ensuite déposé à la Réserve d'archéologie du Québec, sous la responsabilité du ministère de la Culture et des Communications (MCC). Aucune pièce n'a cependant été récoltée pour le présent inventaire.

3. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL

L'aire à l'étude a connu une riche succession d'événements qui ont façonné son patrimoine archéologique. Les principales composantes de cette histoire, présentée dans les pages qui suivent, incluent les changements à l'environnement naturel et aux sociétés qui ont occupé le territoire.

3.1 Environnement

3.1.1 Environnement contemporain

L'aire à l'étude est située dans la région écologique de la Plaine du bas Outaouais et de l'archipel de Montréal (1a), dominée par l'érablière à caryer cordiforme. Son climat est de type tempéré avec des températures annuelles moyennes de 6,1 °C, des précipitations moyennes de 910 à 1 150 mm et une saison de croissance de 170 à 205 jours. Ces conditions climatiques et environnementales expliqueraient la grande biodiversité de cette région écologique (Major 2012; Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs 2021).

Le couvert forestier aurait subi d'importantes transformations suivant la colonisation européenne. L'agriculture, l'exploitation forestière et l'aménagement d'espaces coloniaux ont ainsi modifié le couvert végétal. Certaines essences ont également été exploitées au point d'être moins abondantes, voire disparues en certains endroits. Il s'agit du pin blanc, du chêne, du frêne noir, de l'orme d'Amérique, du bouleau jaune, du hêtre à grande feuille et de la pruche de l'est. Le drainage et les feux d'abatis ont aussi pu augmenter la fréquence et la gravité des feux qui causaient auparavant peu de dommages. Les maladies et insectes sont également plus dévastateurs aujourd'hui. Les milieux humides étaient aussi beaucoup plus fréquents et étendus le long de la plaine du Saint-Laurent. L'environnement naturel avant la colonisation aurait donc été différent de celui d'aujourd'hui (Major, 2012; Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, 2021).

La fragmentation du couvert forestier entraîna des changements quant à la distribution de la faune du secteur. Malgré cela, de nombreuses espèces de mammifères sont toujours présentes, incluant le castor, le rat musqué, le raton laveur, l'ours noir et le coyote. Pour la faune aquatique, on compte le brochet, le crapet-soleil et le doré, ainsi que le balbuzard, les hérons, les canards, les hirondelles et les bihoreaux pour la faune aviaire. La proximité de la rivière des Mille-Îles et de la rivière des Prairies favorise la présence de plusieurs reptiles et amphibiens tels que les grenouilles, les tortues, les ouaouarons, les couleuvres et les salamandres (Parc de la Rivière-des-Mille-îles, 2023).

L'aire s'inscrit dans une vaste plaine de faible altitude et au relief très régulier. Cette topographie n'est interrompue que par quelques anciens niveaux de terrasses marines et les collines Montérégiennes. L'espace est majoritairement recouvert de dépôts sableux, mais aussi argileux à proximité du Saint-Laurent. L'activité agricole a pu créer les loams à partir de ces dépôts naturels. L'espace compte la plus forte concentration de population du Québec et est fortement urbanisé. Cependant, le secteur compte encore plusieurs fermes (Major, 2012; Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, 2021). Les perturbations du sol naturel et les remblais y sont donc variés et fréquents.

Le substrat rocheux fait partie de la province géologique de la Plate-forme du Saint-Laurent. Il est composé de pierres sédimentaires appartenant à la Formation de Beauharnois, comprenant calcaires, dolomies, grès et shales. Les shales et grès étaient communément utilisés par les Premières Nations du Québec pour fabriquer des outils en pierre. Cependant, elles auraient été difficilement accessibles localement en raison de l'épaisseur des dépôts quaternaires. Aucun affleurement n'est d'ailleurs recensé aux environs de l'aire d'étude théorique (Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, 2022).

L'aire d'étude est traversée par la rivière des Mille-Îles qui, à cet endroit, atteint 1,25 km de largeur. Cette rivière est peu profonde (1,5 m en moyenne) et est parsemée d'îles de faibles élévations. Une frayère est rapportée à proximité de l'aire d'intervention. Le pont Gédéon-Ouimet enjambe la rivière à la hauteur de l'aire d'étude où il relie deux tronçons de l'autoroute 15. Deux îles servent d'appui au pont, soit l'île Lefebvre et l'île Morris. Les terres bordant la rivière atteignent 25 à 30 m d'altitude et les berges présentent un dénivelé abrupt pour atteindre l'eau, 5 à 10 m plus bas. Les berges ont subi un développement urbain significatif, de sorte que des propriétés privées et des commerces dominent le paysage. L'île Morris a subi un développement urbain important et environ 50% de sa surface est occupée de terrains privés alors que les îles Locas. Langlois et Lefebvre sont végétalisées.

3.1.2 Environnement ancien

La configuration environnementale et le paysage contemporain sont le résultat d'une succession d'événements climatiques et environnementaux remontant jusqu'au Pléistocène. Il s'agit d'une époque géologique marquée par de nombreux épisodes glaciaires. Au Wisconsinien, le dernier de ces épisodes, une immense calotte glaciaire recouvre une partie de l'Amérique du Nord.

À son maximum, l'ensemble de la vallée du Saint-Laurent se trouve sous une épaisse couche de glace, mais un lent réchauffement s'entame autour de 19 000 avant aujourd'hui (AA), réduisant progressivement la calotte glaciaire (Trenhaile, 2016). La période glaciaire perdure au Québec jusque vers 14 000 ans AA, alors que tout le territoire est encore couvert d'une épaisse calotte glaciaire. Le chenal laurentien prend alors la forme d'une longue baie glaciaire (Richard, 1985).

Vers 13 000 AA, la calotte se sépare en deux, formant le glacier appalachien au sud et l'Inlandsis laurentidien au nord. La mer de Champlain prend forme à partir de 12 500 – 12 000 AA et fraie son chemin jusqu'à la mer de Goldthwait vers le nord-est (figure 3). Le retrait des glaces se poursuit au cours des deux millénaires suivants, de sorte que l'Inlandsis laurentidien atteint la hauteur de Saint-Narcisse vers 10 800 AA (figure 3). Au même moment, la mer de Champlain rejoint la cote de 200 m NMA, de sorte que la plaine laurentienne est entièrement submergée, à l'exception de certaines collines des Montérégiennes qui forment un archipel. La faune marine qui y vit est assez similaire à celle des mers arctiques et subarctiques d'aujourd'hui et les terres exondées sont occupées par la toundra (Dyke, 2005; Occhietti, 1980; Richard, 1985).

L'épisode marin prendrait fin vers 10 000 AA, alors que les eaux atteignent la cote de 80 à 90 m NMA (figure 4). Un épisode glaciolacustre suit et l'étendue d'eau qui atteint l'altitude de 70 m est alors désignée comme le lac à Lampsilis (figure 3). Celui-ci se draine graduellement et trois niveaux de rivage se succèdent (MacPherson, 1966). Le rivage de Rigaud atteint 70 m vers 9 800 AA, puis le rivage de Montréal atteint 30 m vers 9 000 AA (figure 3). C'est alors que la partie ouest de la rue Sherbrooke, sur l'île de Montréal, et la partie supérieure des monts de l'île Sainte-Hélène émergent. Le troisième rivage, celui de Barthélemy, se dessine vers 8 000 AA et atteint 15 m (Dyke, 2005; Richard & Grondin, 2009). Les terrains libérés des glaces et de la mer sont alors occupés par une forêt de peupliers, mélèzes et épinettes. L'aulne et le bouleau y étaient aussi très communs. Une toundra arbustive occupe encore les terrains bordant l'actuel Saint-Laurent (Dyke, 2005; Occhietti, 1980; Richard, 1985).

L'environnement poursuit sa transformation rapide au cours des deux millénaires suivants. Les glaces se retirent toujours plus vers le nord et atteignent la hauteur de la mer d'Hudson vers 7 900 AA. Sa marge formera la moraine de Sakami. Dans l'espace laurentien, de vastes pans des basses terres émergées sont parcourus de chenaux qui traversent de grandes tourbières. Les terrains plus sableux sont pour leur part sculptés par le vent, créant ainsi des dunes. Une forêt mixte a colonisé l'espace laurentien alors que la taïga, dominée par l'épinette blanche et l'aulne crispé, occupe la marge du Bouclier (Dyke, 2005; Richard & Grondin, 2009).

Le climat continue de se réchauffer à travers les millénaires et la végétation prend graduellement la forme des forêts méridionales actuelles. Les sapinières et les érablières atteignent leurs limites nordiques vers 6 000 AA et les glaciers disparaissent complètement du Nord québécois vers 4 000 AA. L'environnement se rapproche ensuite toujours plus de l'actuel malgré des fluctuations mineures (Richard & Grondin, 2009).

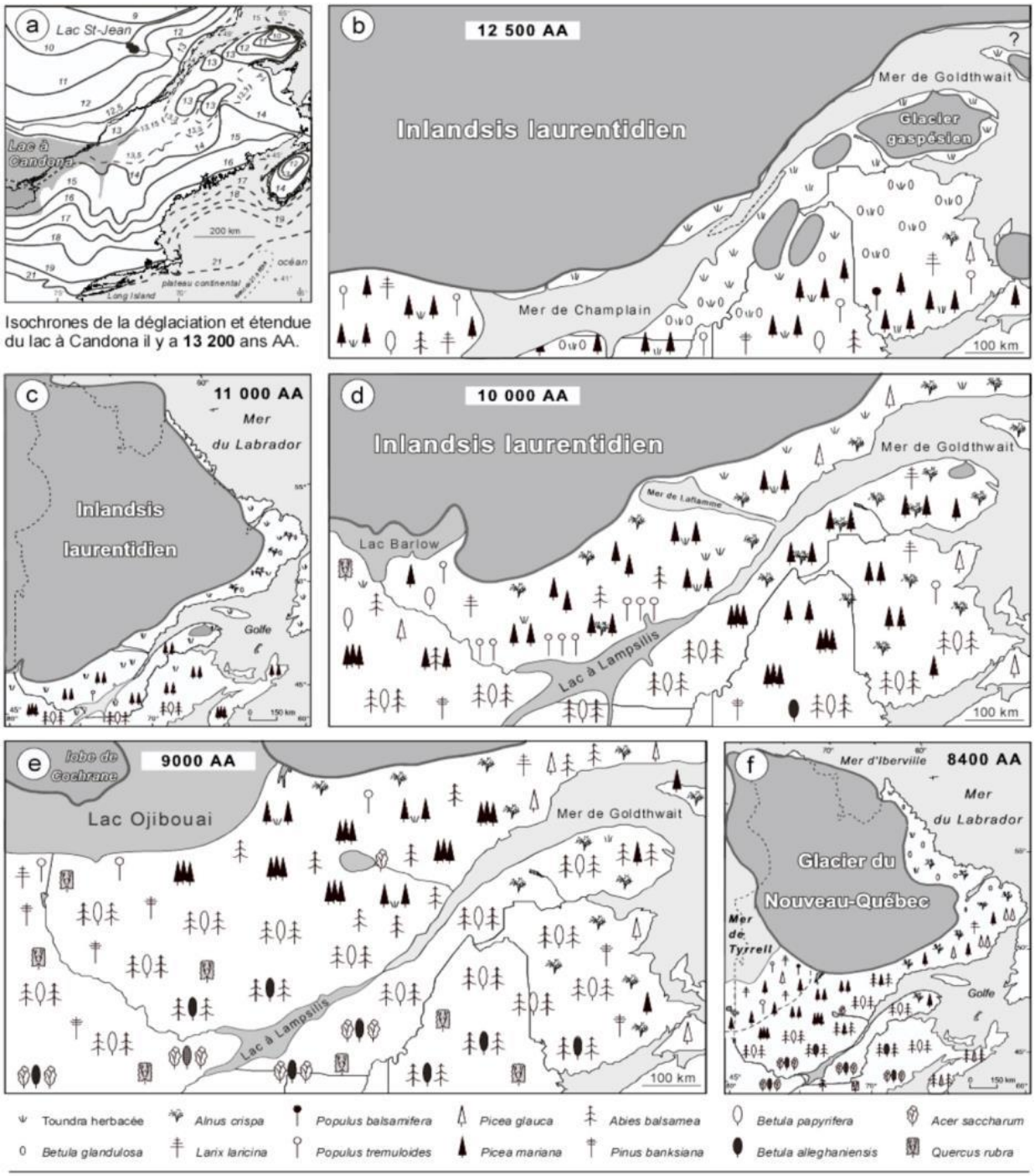

Figure 3: Évolution du paléoenvironnement régional de 13 200 à 8 400 AA (Richard & Grondin, 2009)

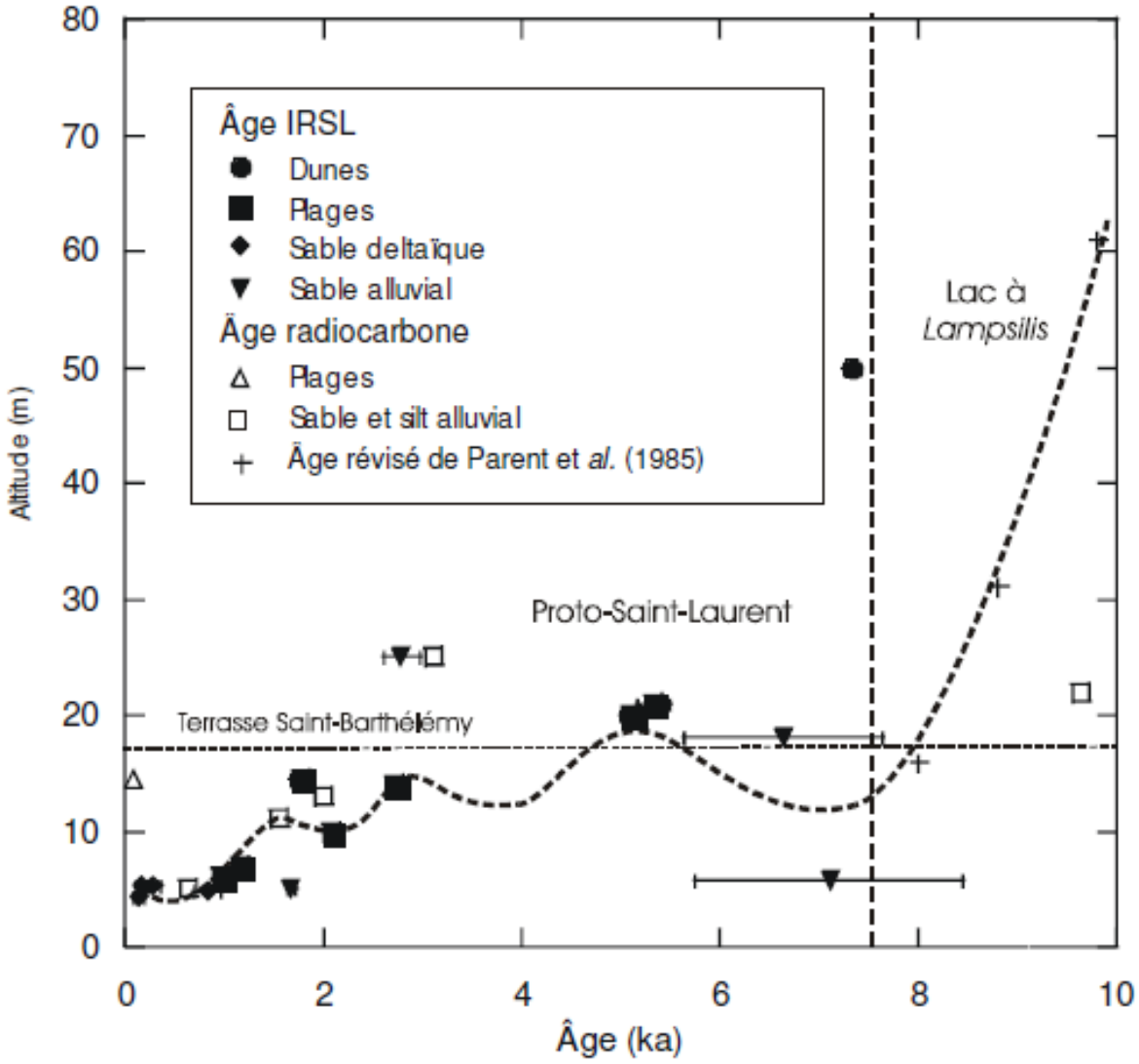

Figure 4 : Évolution des niveaux d'eau relatifs du lac à Lampsilis et du Proto-Saint-Laurent aux environs du lac Saint-Pierre à partir de 10 000 ans AA (Lamarche, 2005)

3.2 Histoire culturelle et patrimoine archéologique

La brève histoire culturelle régionale qui suit s'intéresse principalement aux changements dans le mode d'occupation des terres et à l'identité des occupants.

Notons qu'une seule intervention archéologique est recensée dans l'aire d'étude théorique et que deux interventions archéologiques ont été conduites dans un rayon élargi de 5 km (tableau 1, carte 2). Un seul site archéologique, d'origine autochtone, est recensé dans l'aire d'étude théorique et un second site, de nature allochtone, est répertorié dans un rayon élargi de 5 km (tableau 2, carte 2). Trois autres lieux patrimoniaux et un zonage patrimonial de la ville de Laval sont pour leur part recensés à proximité de l'aire d'étude théorique (tableau 3, carte 2).

3.2.1 Occupation autochtone

Les premiers occupants du territoire québécois sont les Premières Nations qui sont présentes depuis la paléohistoire. Ces premiers occupants proviendraient possiblement d'une vague migratoire empruntant le détroit de Béring à partir de 24 000 AA (Bourgeon et al., 2017).

Paléoindien

Les premières incursions sur le territoire québécois remontent toutefois à la période paléoindienne qui se décline en deux sous-périodes.

Le Paléoindien ancien (12 500 – 10 000 ans AA) demeure mal connu au Québec puisque très peu de sites datant de cette période ont été identifiés jusqu'à présent. Les pointes de projectiles à cannelure sont les marqueurs types du Paléoindien ancien et seul le site Cliche-Rancourt, près du lac Mégantic, a livré ce type de pointe (Chapdelaine, 2007; 2012). La rareté des occupations du Paléoindien ancien s'explique par le fait que la majeure partie de la province était peu ou pas hospitalière au début de l'Holocène. De plus, les berges de la vallée du Saint-Laurent ont longtemps été ennoyées et seules les terres émergées du Québec méridional pouvaient accueillir des occupations lors du Paléoindien ancien (Chapdelaine, 2004).

Le Paléoindien récent (10 000 – 8 000 ans AA) est mieux connu au Québec et s'exprime par la culture Plano. On reconnait cette période dans le registre archéologique par les pointes de projectile Sainte-Anne/Varney ou Agate Basin. Les forêts et les bifaces de grand calibre sont aussi communs (Saule, 2021). La facture technologique des groupes Plano est aussi distinctive, alors que de fines retouches parallèles ornent souvent leur production bifaciale. Les groupes Plano, très mobiles, favorisent d'ailleurs des matières premières de bonne qualité. Plusieurs sites du Paléoindien récent ont été répertoriés en Gaspésie (Benmouyal, 1987; Chalifoux, 1999), en Estrie (Chapdelaine et Graillon, 2020 ; Graillon, Chapdelaine et Chalifoux, 2012) et dans le Bas-Saint-Laurent (Chapdelaine, 1994 ; Pintal, 2006). Des sites possiblement associés à la période ont aussi été trouvés en Abitibi (Côté, 1998), au Saguenay (Archambault, 1998) et dans la région de Québec (Bêty, 2012).

Archaïque

De nombreux changements technologiques se manifestent pendant l'intervalle de 6 000 ans, couvert par l'Archaïque (9 000 – 3 000 ans AA). Il s'agit notamment du travail de la pierre par bouchardage et polissage et le développement d'une industrie du cuivre natif (Plourde, 2003 ; 2006). Des pointes de projectile avec base bifurquée, à encoches ou encore à pédoncule, apparaissent pendant l'Archaïque. On constate aussi des changements dans la subsistance, alors que le spectre alimentaire s'élargit. Les groupes intègrent les ressources halieutiques et le petit gibier dans leur diète. On note également une intensification des activités de cueillette. Les groupes de l'Archaïque demeurent mobiles et occupent principalement de petits campements temporaires. On voit toutefois l'apparition de campements saisonniers dont l'occupation est plus longue.

L'Archaïque ancien (9 000 – 8 000 ans AA) est encore méconnu au Québec. On l'associe à des pointes de projectiles à base bifurquée ou à la tradition de l'Archaïque du golfe du Maine (Robinson, 1992). Cette dernière se distingue par une forte exploitation du quartz et une industrie lithique principalement axée sur la production d'outils unifaciaux (Driscoll, Burke, et Dionne, 2017 ; M. Laliberté, 1991 ; Marcel Laliberté, 1992). L'environnement ne serait pas encore propice à l'humain à cette époque, même si plusieurs espaces se libèrent des eaux autour de 8 400 AA (Dionne, 2001).

L'Archaïque moyen (8 000 – 6 000 ans AA) se manifeste par des pointes à pédoncule convergeant. Les types les plus communs sont Neville et Stark (Cross, 1999 ; Dincauze, 1976). Cette période est toutefois moins bien représentée au Québec, notamment dans la vallée du Saint-Laurent. Cela s'explique en partie par le fait que le fleuve aurait pu être plus bas que lors de périodes subséquentes (Loewen, Chapdelaine et Richard, 2005 ; Tuck, 1975).

Les données concernant l'Archaïque supérieur (6 000 – 3 000 ans AA) sont nettement plus abondantes. Cela s'explique en partie par une augmentation possible de la densité de la population (Ellis et al., 1990) et des indices matériels plus diagnostiques, soit plus facilement associables à la période. Dans la vallée du Saint-Laurent, c'est la tradition laurentienne qui prévaut. On la reconnait, entre autres, par les pointes de projectile Vergennes, Ottercreek, Brewerton et Lamoka. On note également des outils en pierre bouchardée et polie de formes variées. Les poids de propulseurs, baïonnettes, gouges, haches, herminettes, ainsi que couteaux semi-circulaires et pointes en pierre polie font aussi partie de la boite à outils des groupes. Les objets en cuivre natif sont également communs pendant cette période et incluent hameçons, aiguilles, parures, haches et pointes. Dans la région montréalaise, le travail de la cornéenne, trouvée dans les collines montérégiennes, est très commun pendant l'Archaïque supérieur. Une carrière de cette matière a d'ailleurs été identifiée sur le Mont-Royal (BjFj-97) (Bélanger, 2012; Clermont & Chapdelaine, 1982; Ethnoscop Inc., 1998).

Pendant l'intervalle de 4 000 – 3 000 AA, la culture matérielle des occupants se transforme. Des pointes pédonculées, dites lamokoïdes et susquehanoïdes font leur apparition, notamment dans la région laurentienne et servent de base à la définition de la période de l'Archaïque post-laurentien ou terminal. Le mode de vie semble toutefois se poursuivre et cette manifestation culturelle cohabiterait avec la précédente (Clermont & Chapdelaine, 1982; Lapensée-Paquette, 2010).

À la fin de l'Archaïque, les objets en cuivre natif prennent plusieurs formes, telles qu'hameçons, aiguilles, parures, haches et pointes. Un vaste réseau d'échange s'élabore autour de cette matière provenant vraisemblablement de la région du lac Supérieur (Fiedel, 1992; Wright, 1995). La vallée de l'Outaouais devient alors un pôle commercial où transite le cuivre natif, brut ou travaillé, à destination de la vallée laurentienne et du subarctique. Les sites de l'île Morrison et de l'île aux Allumettes, situés sur la rivière aux Outaouais, témoignent de l'importance du cuivre pendant l'intervalle (Clermont & Chapdelaine, 1998, 2003). Ces sites sont des lieux de production et d'échange du cuivre, mais aussi des lieux de vie où les individus campent de façon plus ou moins prolongée (Clermont & Chapdelaine, 1982). L'abondance de ressources est un facteur important dans le choix des espaces d'occupation et permet de grands campements estivaux où les richesses halieutiques sont intensivement exploitées. Les activités de subsistance demeurent toutefois variées puisque la chasse de petit et gros gibier, la cueillette et la pêche sont toujours pratiquées (Wright, 1994).

Sylvicole

Les populations amérindiennes maintiennent leur présence dans la vallée du Saint-Laurent après l'Archaïque. Plusieurs nouveautés culturelles apparaissent toutefois pendant la période suivante appelée Sylvicole (3 000 AA – 1 500 de notre ère (AD). Dans le Nord-Est américain, le Sylvicole se distingue principalement par les premières productions céramiques. Or, l'adoption de cette nouvelle pratique s'est faite de façon progressive et inégale à travers le territoire. Dans le sud du Québec, cette grande période de la paléohistoire se découpe en trois sous-périodes, soit le Sylvicole inférieur, le Sylvicole moyen et le Sylvicole supérieur. Ces subdivisions reposent notamment sur les changements morphostylistiques observés dans les productions céramiques, l'outillage en pierre et l'adoption de nouvelles coutumes.

Le Sylvicole inférieur s'entame dès 3 000 ans AA dans le sud du Québec et de l'Ontario. On le reconnait par la présence de poterie de type Vinette-I. Les vases Vinette-I sont rares en sol québécois. Ce modèle est généralement monté au colombin et toute la paroi externe porte les marques d'un traitement au battoir cordé. Il présente une forme conique ou subconique et un volume généralement petit. Aucune décoration n'y est appliquée (Gates St-Pierre & Tremblay, 2016a).

Le Sylvicole inférieur est marqué par la vaste sphère d'interaction Meadowood. Il s'agit d'un grand réseau où biens et idées sont échangés et dont l'épicentre est le sud-est de l'Ontario. Archéologiquement, on reconnait notamment le complexe Meadowood par des bifaces de cache, le plus souvent en chert Onondaga, produit de façon standardisée et en grande quantité. Les pointes de projectile présentent des encoches latérales et une base carrée, alors que les grattoirs sont triangulaires et aménagés sur bifaces de cache. La pierre polie fait également partie de l'industrie lithique du Sylvicole inférieur et inclut des pierres aviformes, des gorgerins et des pipes tubulaires (Clermont, 1980; Taché, 2010; Wright, 2004).

Les morts sont inhumés en compagnie d'offrandes funéraires, telles que des gorgerins et des colliers de perles de cuivre natif. Certaines manifestations funéraires se présentent aussi en monticules et sont généralement associées au complexe funéraire Middlesex. Ces deux ensembles de traits culturels semblent avoir été adoptés au contact des groupes du nord-est et du Midwest américains.

Les groupes de la période semblent occuper les mêmes lieux à répétition, sous l'attrait des ressources halieutiques, en bordure de cours d'eau (Clermont, 1980; Wright, 2004). Le site BjFk-3, situé à moins de 150 m de l'aire d'intervention, sur la rive nord de l'île Jésus, daterait de cette période et s'inscrirait dans ce mode d'occupation du territoire (tableau 2). Les occupants auraient d'ailleurs pu profiter d'une frayère située à proximité. L'activité agricole a pu autrefois disperser les vestiges de cette occupation.

Le mode de vie nomade persiste pendant le Sylvicole moyen (2 400 – 1 000 AA), même si l'occupation pourrait tendre vers la sédentarisation. La ressource halieutique demeure un point focal important dans le mode de subsistance. Les changements principaux s'observent sur les productions potières.

Au Sylvicole moyen ancien (2 400 – 1 500 ans AA), les vases sont montés au colombin et décorés d'empreintes ondulantes de type pseudo-scallop shell, ainsi que d'empreintes dentelées. Le décor couvre pratiquement toute la surface externe, la lèvre, ainsi que la partie supérieure de la paroi interne. La forme du vase est fuselée, au sens où la base est pointue et le corps est plus ou moins droit. Les vases Pointe Péninsule, décorés à la cordelette, au dentelé ou d'empreintes ondulantes, avec leur morphologie subconique, leurs parois droites et leurs lèvres éversées sont typiques du Sylvicole moyen ancien (Curtis, 2002; Gates St-Pierre & Tremblay, 2016b).

Au Sylvicole moyen tardif (2 000 – 1 000 AA), les procédés de façonnage délaissent graduellement le montage au colombin pour en venir à utiliser exclusivement la technique du battoir et de l'enclume. Cette nouvelle technique s'exprime dans le sud du Québec dans la tradition céramique Melocheville. Les vases Melocheville présentent des ponctuations externes qui produisent des bosses et un décor fait au dentelé ou à la cordelette. La technologie lithique s'exprime notamment par deux types de pointes de projectile, soit les formes triangulaires dites Levanna et les pointes Jack's Reef de forme pentagonale ou à encoches en coin. Des pipes à fumer en céramique et en stéatite sont aussi fabriquées vers la fin de la période (Gates St-Pierre & Tremblay, 2016c; Ritchie, 1971).

Le Sylvicole supérieur correspond à la période où certains groupes adoptent une semi-sédentarité. C'est le cas des Iroquoiens du Saint-Laurent qui occupent une partie de la vallée laurentienne jusqu'à la hauteur de Québec. La semi-sédentarité se traduit, entre autres, par une réduction du territoire utilisé par chaque groupe et par des réseaux d'échanges moins étendus. Les emplacements de pêche sont délaissés pour de grands espaces où l'on pratique l'horticulture. Les bords de plans d'eau ou de cours d'eau seront plutôt visités à titre de camps satellitaires (Burke, 2015 ; Englebrecht et Jamieson, 2016).

D'autre part, l'agriculture devient la principale source de subsistance chez les Iroquoiens du Saint-Laurent, même si elle est complémentée par la pêche et la chasse. La culture du maïs, de la courge et du haricot devient le centre de l'économie. Elle permet l'accumulation de provisions et entraîne une plus grande sédentarité qui donne lieu à des regroupements de population en villages de plusieurs maisons longues et de plusieurs centaines de personnes (Clermont, 1978).

Des changements sont observés dans les objets en céramique. Sur la base de changements stylistiques, on reconnait trois phases au Sylvicole supérieur : le Sylvicole supérieur ancien avec la tradition Saint-Maurice, le Sylvicole supérieur médian avec la tradition céramique Saguenay et le Sylvicole supérieur récent où la céramique des Iroquoiens du Saint-Laurent est à son apogée (Gates St-Pierre et Tremblay 2016d ; 2016e ; 2016f). D'un point de vue morphologique, la poterie devient progressivement plus globulaire et le col est plus étranglé. Le parement, bien défini, est souvent décoré de motifs géométriques. Les décors sont alors faits à la cordelette, ainsi que d'empreintes dentelées ou linéaires. La céramique iroquoienne du Saint-Laurent se distingue aussi par certains motifs comme les épis de maïs, les motifs en échelle ou les ponctuations au roseau. On observe aussi un déclin de l'utilisation et de la fabrication d'objets en pierre taillée au profit d'un outillage en os et en pierre polie (Clermont, 1978; Englebrecht & Jamieson, 2016; Lemoine, 2015).

Période coloniale

L'arrivée des Européens dans la vallée du Saint-Laurent marque la fin de la paléohistoire, mais pas de la présence autochtone (Grabowski, 1996; Johnson, 2001). L'explorateur malouin, Jacques Cartier, est le premier à détailler ses voyages dans l'espace laurentien et à décrire le village d'Hochelaga, quelque part au pied du Mont-Royal. Ce village était composé d'une cinquantaine de maisons longues entourées d'une palissade et de champs en culture. Il s'agissait vraisemblablement des Iroquoiens du Saint-Laurent qui occupaient alors la vallée du Saint-Laurent, entre l'embouchure du lac Ontario et Québec (Bideaux, 1986; Viau, 2012, 2021).

Lorsque Samuel de Champlain se rend dans la région de Montréal en 1603, l'île n'est plus occupée par les Iroquoiens que Cartier a rencontrés. Les épidémies, les guerres et les changements climatiques ont été évoqués pour expliquer cet épisode nébuleux des Iroquoiens du Saint-Laurent. Il est aussi possible qu'ils se soient réfugiés chez les groupes voisins (Pendergast, 1999). Rapidement, le vide laissé par les Iroquoiens du Saint-Laurent est comblé par les Haudenosaunee (Cinq Nations), Hurons-Wendat et Anishinaabeg (Algonquins). Un campement de ces derniers est d'ailleurs rapporté sur la rivière des Mille-Îles en 1674 (Dalmas, 1674). Les Haudenosaunee occupaient jusqu'alors le territoire au sud du Saint-Laurent et à l'est du lac Champlain, alors que les Hurons-Wendat occupaient le sud-est de l'Ontario. Le commerce entre autochtones et allochtones prend tout de même de l'importance pendant la période. En échange des fourrures, les haches de fer et autres objets de métal sont particulièrement prisés pour leur durabilité (Viau 2021). Les objets de parure, comme les perles de verre, sont aussi échangés. Plus tard, les textiles et les armes à feu deviennent des objets de traite (Viau 2012).

Après 1725 AD, plusieurs missions religieuses se trouvent sur le pourtour de l'île de Montréal et de l'île Jésus, ce qui permet la colonisation rapide du territoire par les Européens. Cela entraîne du même coup un déplacement des occupants autochtones vers la marge de ces îles. Dans le processus, un changement dans l'idéologie assimilationniste des autorités religieuses force l'abandon de nombreuses pratiques autochtones ancestrales dans les missions, qui deviendront Kahnawake (Kahnawá:ke), Kanesatake (Kanehsatà:ke) et Oka (François Guindon, archéologue consultant, 2020; Trigger, 1990).

3.2.2 Occupation allochtone

Île Jésus

Le territoire de Laval passe sous contrôle allochtone au début du XVII^{e} siècle, puisque la seigneurie de l'île Jésus est accordée aux Pères Jésuites en 1636 (Paquette, 1976). Le peuplement ne s'amorce toutefois qu'à partir de 1672, à la pointe est de l'île (Lacombe, 1978). Dans l'inventaire des concessions en fief publié par l'archiviste de la province, un mémoire de Jean Talon mentionne en 1673 que « Déjà il y a un principal manoir pour le seigneur qui a produit plus de 600 minots de blé en deux années » (Roy, 1927). Le peuplement se trouve toutefois limité par les conflits jusqu'en 1701 et la distribution des terres permet de fortifier la région au nord de Montréal « […] qui regarde particulièrement la descente des Iroquois » (Roy, 1927).

C'est donc vers 1730, avec le défrichement du territoire et l'ouverture du Chemin du Roy (1733), que l'île Jésus commence véritablement à se développer. À l'est de l'aire d'étude, la paroisse de Sainte-Rose-de-Lima est établie en 1740. Les premiers occupants sont alors des cultivateurs en provenance des environs de Québec (Demers, 1947). Ils sont suivis par des gens de métier, comme des boulangers, forgerons et charpentiers. Le peuplement progresse ensuite et, vers 1765, Sainte-Rose compte 834 habitants, étalés de chaque côté du chemin (Charbonneau, 1990). Les voies de communication s'étendent alors avec la croissance de la population, de sorte que la paroisse de Sainte-Rose est alors traversée par plusieurs chemins. L'axe initial du Chemin du Roy fait aujourd'hui partie du zonage patrimonial de la ville de Laval, dont l'extrémité ouest atteint la limite de l'aire d'intervention (carte 2, tableau 3). En 1852, on y recense 400 maisons, neuf magasins et six écoles concentrés à l'intersection de la montée Bélair et du boulevard Sainte-Rose (Paquette, 1976). Sainte-Rose est alors érigée en municipalité et le premier conseil est élu en 1855. Pourtant, dans la zone d'étude, seules quelques habitations se trouvent le long du boulevard Sainte-Rose en 1865 (figure 5). Un plan de 1877 montre tout de même que l'aire d'intervention est cadastrée (figure 6).

En 1911, les terres dans l'aire d'étude théorique appartiennent à Albert Desjardins et Damien Debion [lecture incertaine] et sont traversées par un chemin à bonne distance de la berge. Plus tard, en 1930, à peine 2 585 personnes sont recensées, dont 1 213 en campagne. La pointe de terre bordant le côté est de l'aire d'intervention est alors occupée par quelques bâtiments. L'occupation de l'aire d'étude reste donc encore parsemée. Le pont Gédéon-Ouimet sera pour sa part construit en 1958. L'ouvrage a nécessité des travaux d'envergure, à l'origine de perturbations particulièrement importantes aux approches. L'urbanisation de la période a également entraîné un développement important dans l'aire d'étude (Demers, 1947; Patrimoine Experts, 2013). Sainte-Rose a fusionné avec la ville de Laval en 1965.

Rive Nord

La rive nord est pour sa part concédée à Michel Sidrac Dugué, sieur de Boisbriand, en 1683. Le territoire correspondant aujourd'hui aux municipalités de Blainville, Boisbriand, Sainte-Thérèse, Lorraine, Rosemère et une partie de Bois-des-Filion est alors intégré à la seigneurie des Mille-Îles (Gravel & Lafortune, 2018). Le premier seigneur faillit cependant à ses obligations et se fit retirer la seigneurie. Elle fut alors subdivisée et redistribuée en 1718. Il fallut quand même attendre jusqu'en 1740 avant que les premières concessions ne soient faites.

En 1750, les seigneurs de Blainville se font construire un manoir dans la Grande-Côte, en face de l'île de Mai, un peu à l'ouest de l'aire d'étude théorique. Un premier moulin à vent y aurait été érigé vers 1780 (Gravel & Lafortune, 2018). Une carte de 1793 laisse toutefois croire qu'il était plutôt dans l'aire d'étude (figure 7). Un second moulin, actionné par l'eau, aurait été érigé aux environs de l'aire d'intervention vers 1816 (Gravel & Lafortune, 2018), mais la localisation exacte reste incertaine.

En 1789, la paroisse de Sainte-Thérèse est fondée et intègre l'aire d'étude. Deux axes principaux de circulation existent alors. Le premier est le chemin de la Grande-Ligne, aujourd'hui appelé le boulevard Curé-Labelle (route 117), qui se trouve à l'est de l'aire d'étude. Le second est la Grande-Côte, qui porte toujours ce nom et qui traverse l'aire d'étude sur un axe est-ouest (Demers, 1947; Gravel & Lafortune, 2018). Le territoire reste toutefois encore très peu occupé, de sorte que vers 1800, on compte à peine 96 habitants à l'ouest de la Grande Ligne (Poudrier, 1990). Les bâtiments associés au site patrimonial Maison-Hamilton seront construits dans ce contexte, dans l'actuel Rosemère, devant l'île Bélair (tableau 3).

La vocation exclusivement agricole du territoire évolue à partir de 1888, dix ans après la construction du chemin de fer, qui traverse la rivière à l'est de l'aire d'étude, dans le noyau villageois de Sainte-Rose et de Rosemère. La paroisse devient alors un centre de production important de pianos qui va prospérer pendant près de cent ans, grâce à ce nouveau lien. L'agriculture reste quand même importante pendant la période (Gravel & Lafortune, 2018). La villégiature prend aussi de l'importance grâce au nouveau lien. Plusieurs chalets sont construits sur les berges et sur les îles de la rivière des Mille-Îles. Ce sera le cas pour le site patrimonial classé du Domaine Louis-Philippe-Hébert, construit en 1907 sur l'île Bélair (tableau 3). La construction des bâtiments associés au site patrimonial Manoir-Bleury-Bouthillier, sur la rive nord de la rivière des Mille-Îles, à Rosemère, chevauche cette période. Une carte topographique montre d'ailleurs une dizaine d'habitations dans l'aire d'étude et une autre sur l'île Langlois en 1932 (figure 8).

En 1946, le territoire bordant la rivière des Mille-Îles devient Sainte-Thérèse-Ouest. Le pont Gédéon-Ouimet sera pour sa part construit en 1958. L'ouvrage a nécessité des travaux d'envergure, tant sur la rivière que sur les deux rives. Des perturbations importantes du sol y sont vraisemblablement associées. L'urbanisation rapide de la période a également entraîné un développement important dans le secteur de l'aire d'étude. Finalement, en 1974, Sainte-Thérèse-Ouest devient Boisbriand.

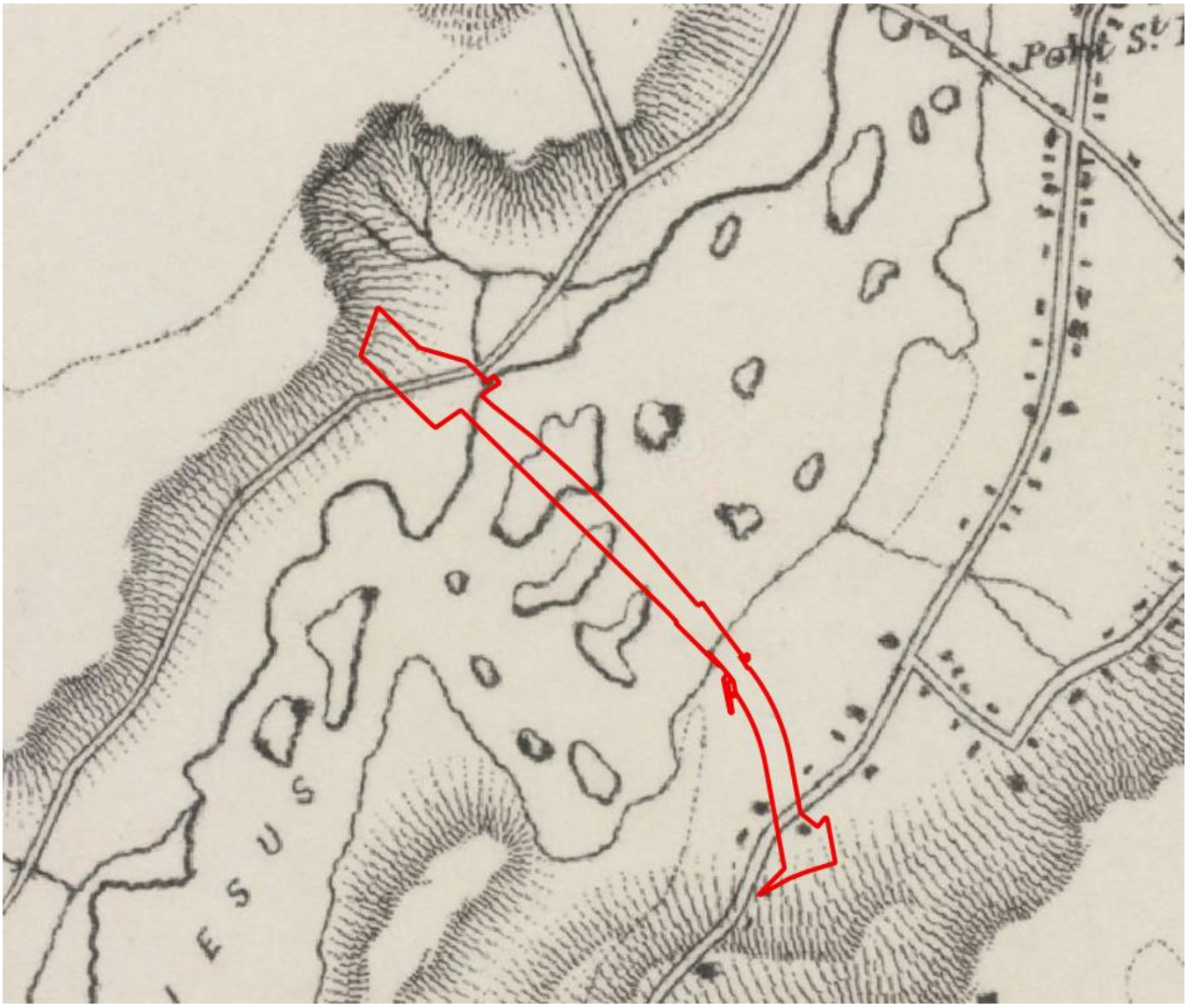

Figure 5: État du développement du territoire en 1865 (aire d'étude en rouge)(Gore, 1865)

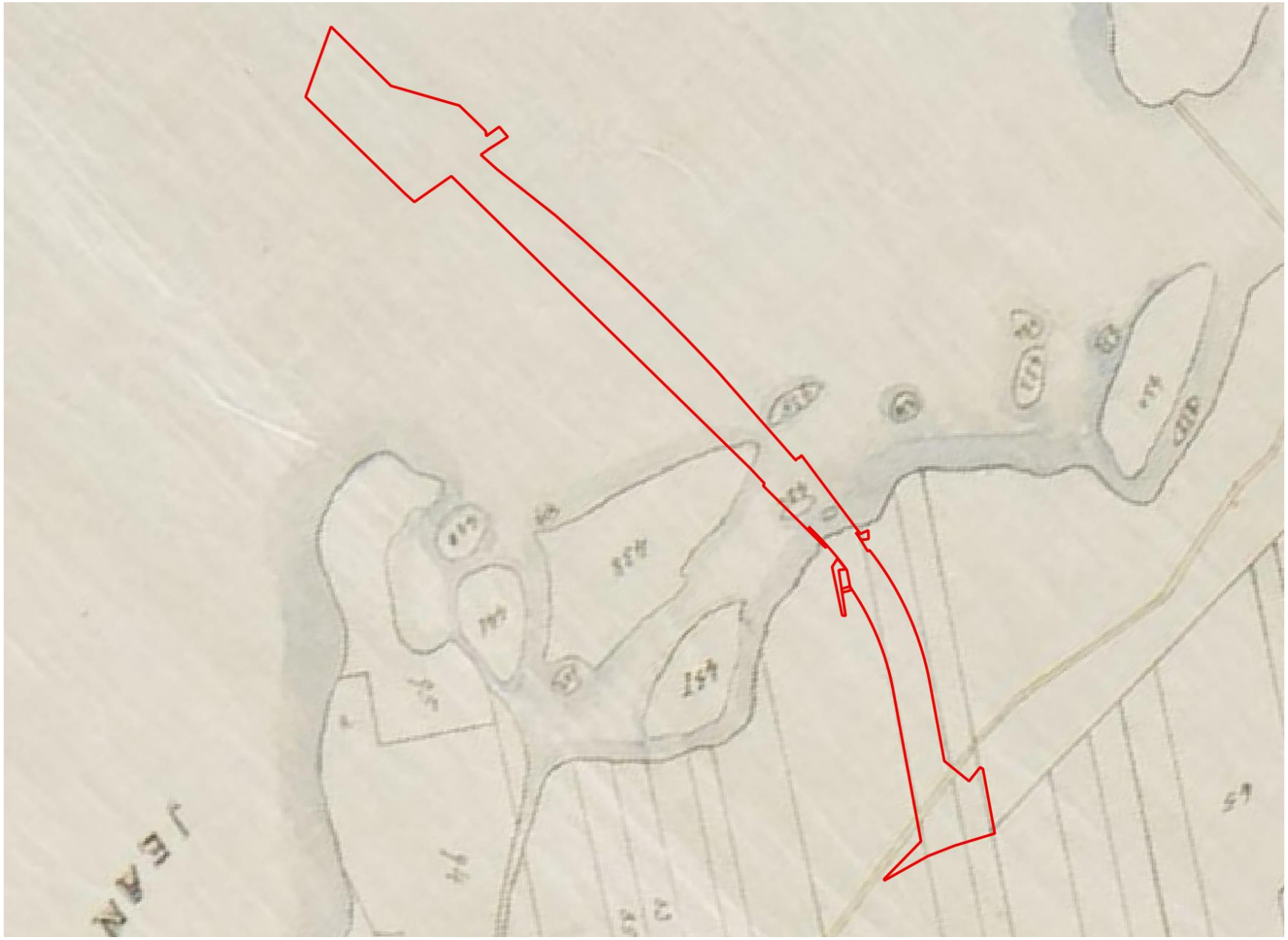

Figure 6: Plan cadastral de 1877 (aire d'intervention en rouge) (Garneau, 1877)

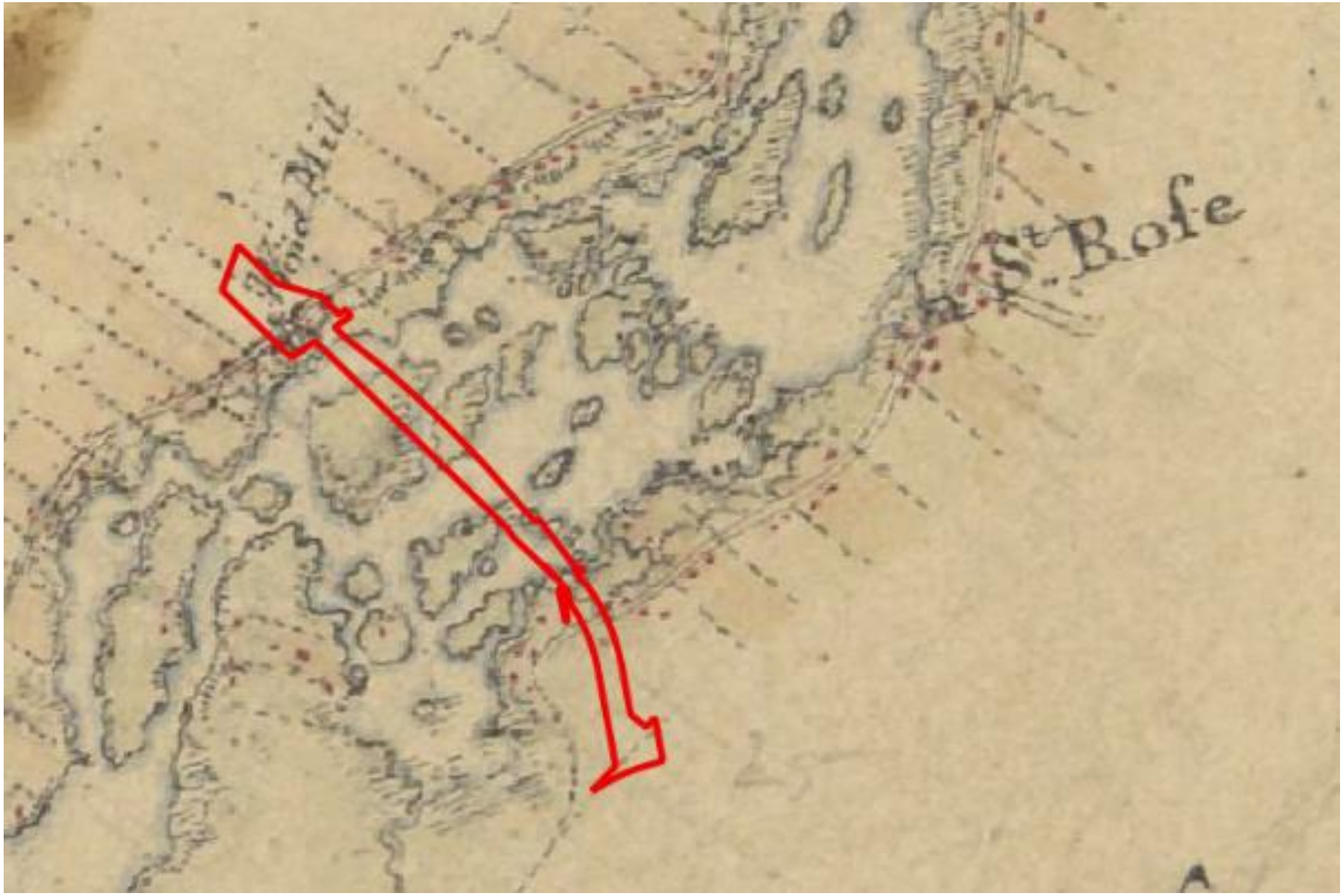

Figure 7: État du développement du territoire en 1793, avec moulin à vent dans l'aire d'intervention (en rouge) (Peachey, 1793)

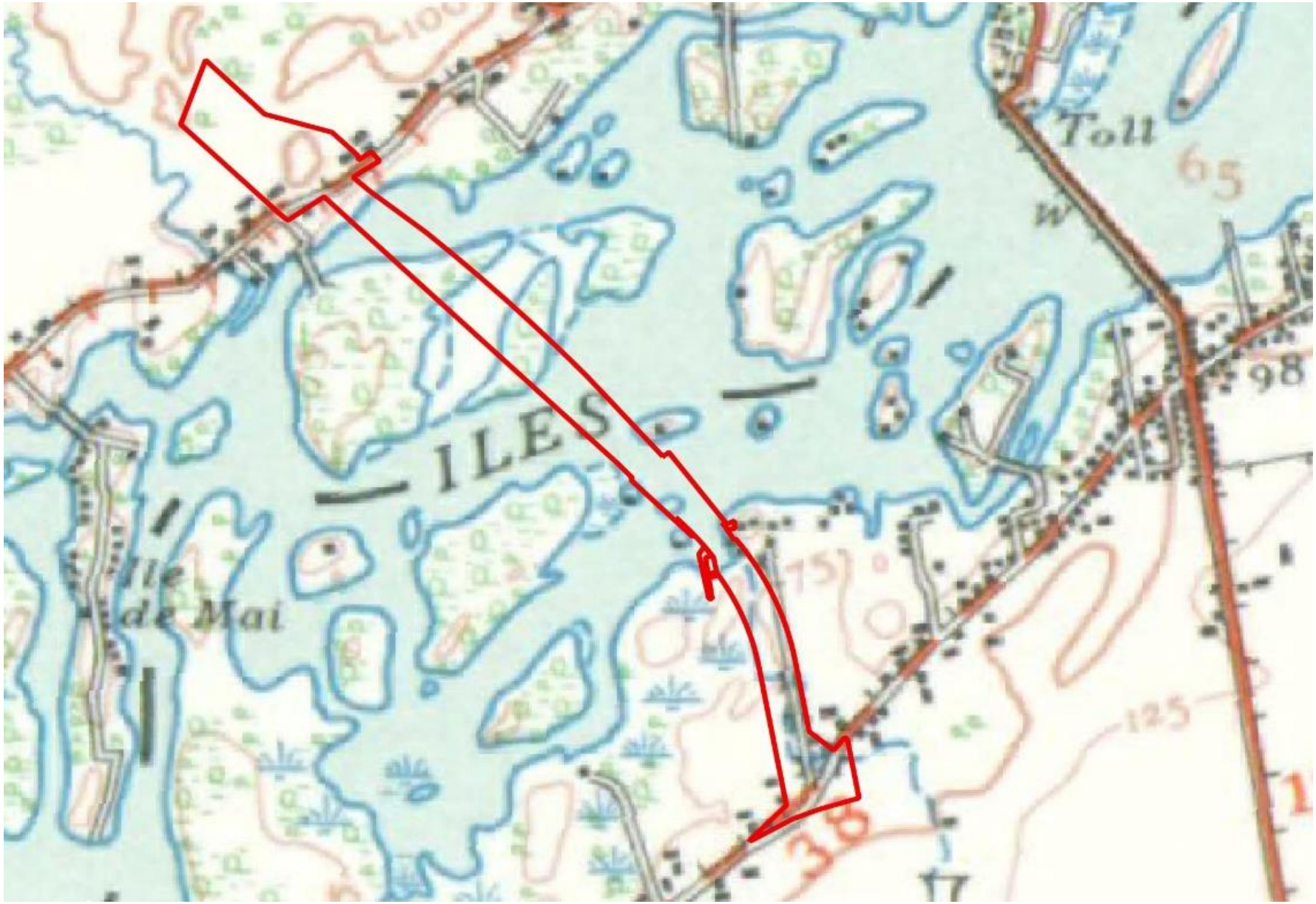

Figure 8: État du développement du territoire en 1932 avec aire d'étude en rouge (Département de la défense nationale, 1932)

Tableau 1: Synthèse des études archéologiques produites pour la zone d'étude

No ISAQ	Auteur	Date	Titre	Distance du centre du projet	Résultat	Recommandations
1427	Bernard Hébert	1987	Berge du parc Couvrette, du parc Sainte-Rose, berge des Goélands, berge aux Quatre-Vents et du Grand Brochet.	2,8 km au nord-est	Présence de vestiges du XX^{e} siècle (assises en mortier pour piller de soutènement)	Aucune
2546	Archéobec	1996	Exploitation et mise en valeur des ressources archéologiques de l'archipel Sainte-Rose, rivière des Mille-Îles, Laval, vol. 1 : inventaire archéologique de la section occidentale de l'archipel de Sainte-Rose.	0,5 km au sud	Découverte du site BjFk-3 et BjFk-4. Inventaire négatif des îles Clermont, Joncas, Lacroix, Chabot, Desroches, des Frères, Chapeau et Kennedy.	Fouille du site BjFk-3 et fouille ouverte au public de BjFk-4

Tableau 2: Synthèse des sites archéologiques pour la zone d'étude

Borden	Appartenance culturelle	Fonction/nature du site	Chronologie	Localisation	Coordonnées MTM 8	Référence	Vestiges	Recommandations
BjFk-3	Autochtone	Inconnu	3000 AA	Boul. de Lisbonne 150 m à l'ouest	282043.1,5053152.8	(Archéobec, 1996)	Découverte fortuite à l'extérieur des limites du projet d'Archéobec. Le site n'a donc jamais été évalué. L'activité agricole a pu transporter les vestiges sur quelques centaines de mètres.	Fouille archéologique
BjFk-4	Allochtone	Site de villégiature	Fin XIX^{e} siècle	Île Darling 2 km à l'est	280863.2,5051283.5	(Archéobec, 1996)	Sept fondations de bâtiments. L'une d'elles est la résidence de la famille Darling, une deuxième est un hangar à bateaux et les autres ont une fonction indéterminée	Fouille archéologique ouverte au public.

Tableau 3: Synthèse des autres lieux patrimoniaux pour la zone d'étude

Nom	Fonction/nature du site	Chronologie	Localisation	Distance du projet	Référence	Description
Domaine Louis-Philippe-Hébert	Villégiature	1907-	Île Bélair, Rosemère	1,5 km	(Gouvernement du Québec, 2013a)	Site patrimonial classé servant à l'origine à la villégiature. Développement associé à l'arrivée du chemin de fer.
Maison-Hamilton	Domestique rural	ca 1796 -	Rosemère	1,5 km	(Gouvernement du Québec, 2013c)	Site patrimonial cité avec demeure en pierre et dépendances agricoles. La citation couvre les bâtiments et les terrains.
Manoir-Bleury-Bouthillier	Résidence bourgeoisie	Milieu XIX^{e} siècle	Rosemère	1,3 km	(Gouvernement du Québec, 2013d)	Site patrimonial cité avec vaste résidence et dépendances intégrées au bâtiment en forme de « U », s'inscrivant dans une vague de peuplement où la bourgeoisie montréalaise venait s'installer à Rosemère. La citation couvre les bâtiments et les terrains.
Maison-Bélanger	Domestique	1818 -	Boisbriand	0,7 km	(Commission de toponymie du Québec, 2012)	Site patrimonial cité comprenant une résidence et un garage détaché.
Église Sainte-Rose-de-Lima	Religieux	1852 -	Laval	1,8 km	(Gouvernement du Québec, 2013b)	Immeuble patrimonial classé, comprenant la seconde église en pierre construite dans le noyau institutionnel de Sainte-Rose.
Zonage de territoire patrimonial de la ville de Laval	-	-	Adjacent à la limite sud de l'aire d'étude	0 km	Ville de Laval	Zonage patrimonial englobant les abords du boulevard Sainte-Rose. Constitue l'extension du noyau colonial de Sainte-Rose et de l'occupation agrodomestique initiale.

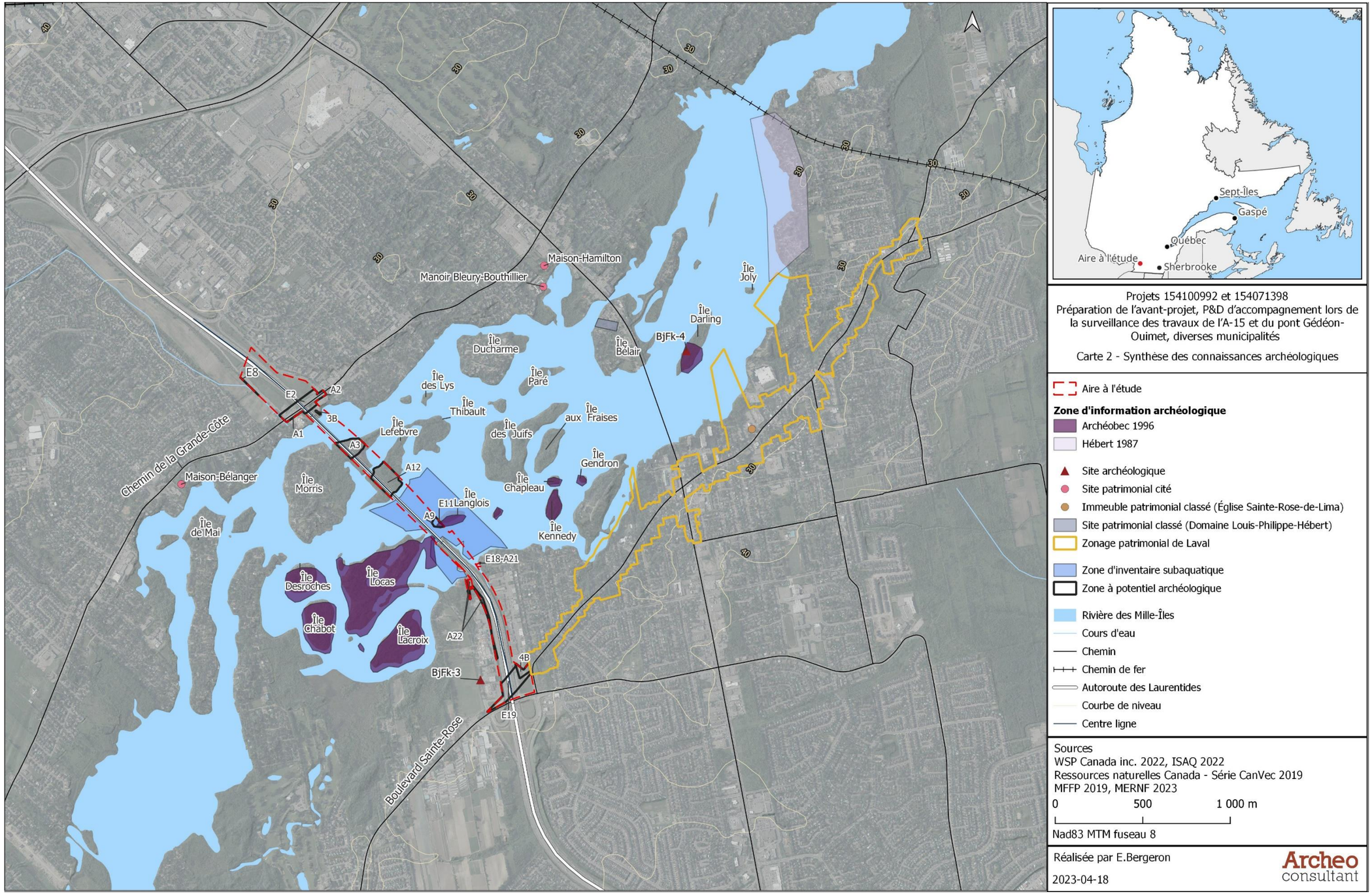

Carte 2: Synthèse des connaissances archéologiques

4. RÉSULTATS

Un total de 10 zones étaient prévues à l'inventaire et sept ont finalement été couvertes (tableau 4). L'essentiel de l'emprise comprend les assises du pont qui ont été surélevées de plusieurs mètres de chaque côté de la rivière des Mille-Îles. Une grande partie de l'espace inventorié s'est donc avérée très perturbée et les sondages étaient souvent impossibles à excaver manuellement. L'inventaire archéologique n'a donc révélé aucun site archéologique et tous les sondages se sont révélés négatifs. Les résultats détaillés par zone sont présentés dans les pages qui suivent.

Tableau 4: Secteurs d'inventaire

No de secteur	Point de repère géographique	Sondage test	Environnement	Perturbation anthropique	Résultat
A1/ A2/E2	Boisbriand	E2ST1	Bande gazonnée de largeur variable. Relief en pente abrupte à plat fortement aménagé avec talus d'autoroute et tranchée de drainage. Remblai compact.	Viaduc du chemin de la Grande-Côte Stationnement Poteaux de service public Cabanon de service public Lampadaires Tranchée de drainage avec ponceaux Égout	Négatif
3B		Aucun	Clairière anthropique gazonnée. Relief plat. Remblai compact.	Talus de drainage avec sa bouche bétonnée Égout Muret de soutènement	Négatif
E8		Non inventorié	Fortement aménagé. Enjeu de santé et sécurité pour les travailleurs.	Non inventorié	Non inventorié
A3	Île Morris	Aucun	Dépourvue de végétation sous le pont, boisé dense d'aulnes et de trembles avec tapis d'herbe à puce à l'est du pont. Relief très plat. Sol remanié sous le pont, sol présumé naturel dans le boisé avec herbe à puce dense.	Assises du pont Clôture en grillage métallique Ponceau pédestre métallique	Négatif
A12	Île Lefebvre	Aucun	Dépourvue de végétation sous le pont, boisé dense d'aulnes et de peupliers avec tapis d'herbe à puce à l'est du pont. Relief très plat. Sol remanié sous le pont, sol présumé naturel dans le boisé.	Assises du pont Ponceau pédestre métallique	Négatif
A11/E9	Île Langlois	Non inventorié	Non inventorié	Non inventorié	Non inventorié
Subaquatique	Rivière des Mille-Îles	Non inventorié	Non inventorié	Non inventorié	Non inventorié
A21/E18	Île Jésus	A21E18ST1	Petite zone gazonnée. Relief en pente. Remblai compact.	Chemin de la Pointe-Langlois Rehaussement artificiel des berges	Négatif
A22		Aucun	Clairière anthropique avec buisson longeant l'autoroute au sud avec un boisé au nord. Relief plat sauf pour un talus de drainage pour l'autoroute. Remblai compact dans la clairière anthropique, sol naturel remanié dans le boisé.	Chemin de Jaffa et chemin Joinville Talus d'autoroute Bâtiments commerciaux et privés Clôture en grillage métallique Borne-fontaine Ligne de gaz	Négatif
4B/E19		4BST1	Clairière anthropique gazonnée. Relief plat. Remblai compact.	Talus de drainage Assises d'un ancien viaduc	Négatif

4.1 Zone A1/A2/E2

La zone A1/A2/E2 se trouve sur la rive nord de la rivière des Mille-Îles, du côté de Boisbriand, de part et d'autre de l'autoroute 15 (carte 3). Il s'agit en fait d'une grande zone qui recoupe trois sections de zones à potentiel distinctes.

La section E2 est la plus grande des trois et traverse l'aire d'intervention sur tout son axe est-ouest, le long du chemin de la Grande-Côte, de part et d'autre de l'autoroute. Il s'agit d'une large bande gazonnée qui borde le côté nord du viaduc du chemin de la Grande-Côte (figure 9). Le relief est relativement plat, mais comporte quelques pentes abruptes à proximité de l'autoroute 15. Quelques pentes sont aussi associées à une tranchée de drainage (figures 10 à 11). Les sols ont été grandement aménagés pour la construction de l'autoroute, de ses sorties et du viaduc de la Grande-Côte (figure 12, figure 39, tableau 5). Les autres perturbations observées incluent un cabanon de services publics, plusieurs lampadaires et des tranchées de drainage avec des ponceaux.

La section A1 est une mince bande gazonnée qui borde le côté sud du viaduc du chemin de la Grande-Côte, à l'ouest de l'autoroute. Le relief y est très abrupt et ne comporte aucun replat. Les sols sont un matériel de remplissage (figure 13) servant à surélever le viaduc et, pour cette raison, cette section est considérée comme non sondable. Elle se trouve d'ailleurs à proximité de plusieurs autres perturbations anthropiques, telles que le chemin de la Grande-Côte, un stationnement, et des poteaux de services publics.

La section A2 est une mince bande gazonnée à l'est de l'autoroute 15. Elle borde le côté sud du viaduc du chemin de la Grande-Côte. Le relief est très abrupt et comporte un seul replat. Les sols sont un matériel de remplissage (figure 14) servant à surélever le viaduc et, pour cette raison, sont considérés comme majoritairement non sondables. Une section plane à la base du viaduc a tout de même été sondée (figure 15) en raison de son potentiel à être au niveau du sol original. Elle a tout de même révélé un remblai très compact non sondable (figure 16). Plusieurs perturbations anthropiques se trouvent à proximité, telles que le chemin de la Grande-Côte, un stationnement, des poteaux de services publics et une bouche d'égout.

Tous les sondages se sont révélés négatifs. Aucune observation de surface d'intérêt archéologique n'a été faite.

4.2 Zone 3B

La zone 3B couvre une petite superficie de la rive nord de la rivière des Mille-Îles, à l'est de l'autoroute 15, à Boisbriand (carte 3). Il s'agit d'une petite clairière anthropique gazonnée longeant un talus de drainage (figure 17) où passe une sortie de drainage bétonnée qui se jette dans la rivière des Mille-Îles (figure 18). Le relief est en pente descendant légèrement vers la rivière des Mille-Îles et les sols sont des remblais de plusieurs mètres d'épaisseur (figures 19 et 20). Les perturbations incluent un talus de drainage, un tuyau de ponceau bétonné, une bouche d'égout et un muret de soutènement.

L'espace a été considéré comme non sondable en raison de la compacité des remblais. Aucun sondage n'a donc été pratiqué. Aucune observation de surface d'intérêt archéologique n'a été faite.

4.3 Zone E8

La zone E8 se trouve du côté de Boisbriand et recoupe une très mince bande de terre longeant le côté ouest de l'autoroute 15 (carte 2). Cette bande de terre est en fait tellement mince qu'elle mesure moins d'un mètre de largeur. L'espace est fortement aménagé et de largeur insuffisante pour pouvoir pratiquer des sondages sans prendre de risque de sonder le mauvais lot. La proximité de l'autoroute pose aussi un problème de sécurité pour les travailleurs. L'intervention n'a donc pas eu lieu à cet endroit.

4.4 Zone A3

La zone A3 se trouve sur l'extrémité nord-est de l'île Morris, en partie sous le pont Gédéon-Ouimet et en partie dans un boisé à l'est du pont (carte 3). La section sous le pont est une zone boueuse dépourvue de tout type de végétation (figure 21), alors que la partie boisée comprend un boisé dense d'aulnes et de hêtres (figure 22) avec un tapis dense d'herbe à puce (figure 23). Le relief est très plat pour l'ensemble de la zone. Les sols sont bouleversés sous le pont alors qu'ils semblent en état naturel dans le boisé. Les perturbations sont majeures sous le pont, où l'aménagement des piliers a extensivement remanié les sols. Dans le boisé, les perturbations sont mineures, avec une clôture d'aspect agricole en grillage métallique. Un petit pont métallique relie les zones A3 et A12, de l'île Morris à l'île Lefebvre (figure 24). Une grande quantité de déchets modernes ont été observés dans l'espace.

Aucun sondage n'a été pratiqué en raison de perturbations sous le pont et d'enjeux de sécurité en lien avec l'herbe à puce. Aucune observation de surface d'intérêt archéologique n'a été faite.

4.5 Zone A12

La zone A12 se trouve près de l'extrémité sud-ouest de l'île Lefebvre, en partie sous le pont Gédéon-Ouimet et en partie dans un boisé naturel, à l'est du pont (carte 4). Le relief est très plat pour l'ensemble de la zone. La section sous le pont est boueuse et dépourvue de tout type de végétation, possiblement en lien avec les aménagements autoroutiers ayant pu causer un remaniement extensif des sols (figure 25). La partie boisée est pour sa part colonisée par des peuplements denses d'aulnes, de hêtres (figure 26) et d'herbe à puce (figure 27). De grandes quantités de déchets modernes se trouvent à proximité du pont.

Aucun sondage n'a été pratiqué en raison de perturbations sous le pont et d'enjeux de santé et sécurité en lien avec l'herbe à puce. Aucune observation de surface d'intérêt archéologique n'a été faite.

4.6 Zone A11/E9

La zone A11 se trouve sur l'île Langlois, à l'est du pont Gédéon-Ouimet (carte 4). L'inventaire devait avoir lieu au moment de la levée subaquatique afin de profiter du transport par bateau. Le report de la levée subaquatique a cependant mené au report de l'inventaire de cette zone. L'espace n'a donc pas été expertisé.

4.7 Zone A21/E18

La zone A21/E18 est une petite zone gazonnée qui se trouve sur l'île Jésus, à l'est de l'autoroute 15, et est principalement occupée par une rampe d'accès (figure 28) à la rivière des Mille-Îles, accessible par la rue de la Pointe-Langlois (carte 5). Le relief est en pente modérée, aménagé avec du remblai (figure 39, tableau 5), de façon à créer la rampe d'accès et à rehausser les berges des propriétés résidentielles adjacentes (figure 29).

Un seul sondage a pu être pratiqué en marge de la rampe d'accès. Il a livré un bout de verre de facture ancienne. Le contexte de remblai limite toutefois l'intérêt de la pièce qui n'a pas été prélevée. La présence de cet objet suggère tout de même que d'autres vestiges puissent se trouver à proximité, d'autant plus que le dossier historique démontre que l'espace était occupé Aucune observation de surface d'intérêt archéologique n'a été faite.

4.8 Zone A22

La zone A22 se trouve sur l'île Jésus et longe le côté ouest de l'autoroute 15 (carte 6). La portion sud est une plaine anthropique avec buissons et herbe à puce, longeant le talus de l'autoroute. La portion nord comporte un stationnement, une partie boisée en développement et le chemin Joinville (figures 30 à 32).

Le relief est généralement plat sauf pour le talus de drainage sur la limite est de la zone. La portion sud, celle qui longe l'autoroute, semble être composée d'un remblai similaire à celui observé dans les autres zones longeant l'autoroute. La portion boisée aurait pu être composée d'un sol naturel avant les travaux d'aménagement en cours. Les sols sous le chemin Joinville étaient inaccessibles par des moyens manuels en raison de la forte compaction.

Plusieurs perturbations anthropiques se trouvent à proximité de la zone et incluent le chemin de Jaffa, le talus d'autoroute, deux bâtiments commerciaux situés au 1500 et 1547 rue de Jaffa, ainsi qu'une propriété privée, au 1601 rue Joinville. Cette dernière était en cours de rénovation au moment de l'intervention au terrain. Les perturbations recensées dans la zone incluent une clôture en grillage métallique, deux bornes-fontaines, une ligne de gaz et le chemin Joinville (figures 34 à 35).

Aucun sondage n'a pu être pratiqué dans la zone en raison des nombreux aménagements. Aucune observation d'intérêt archéologique n'a eu lieu.

L'extrémité nord de la zone n'a cependant pas été inspectée en raison de la volonté du responsable d'éviter un conflit avec un résident. Cette extrémité est boisée et peut encore livrer des vestiges archéologiques.

4.9 Zone 4B/E19

La zone 4B/E19 se trouve sur la rive sud de la rivière des Mille-Îles, près de l'intersection de l'autoroute avec le viaduc du boulevard Sainte-Rose (carte 6). Elle est subdivisée en deux sections de zones distinctes. Il s'agit d'abord de la 4B, à l'extrémité sud-est de l'aire d'étude, du côté est de l'autoroute, juste à la limite du zonage patrimonial de la ville de Laval. La deuxième section de zone, E19, englobe la première et comprend les deux côtés de l'autoroute.

L'espace offre un relief variable selon les aménagements autoroutiers, quoique l'extrémité est, dans la section de zone 4B, présente un relief gazonné et relativement plat (figures 36 et 37. L'ensemble des sols observés est en remblai très compact (figures 38 et 39, tableau 5). Un résident, M. Yves Nadeau, a indiqué à l'archéologue responsable que le viaduc du boulevard Sainte-Rose traversait l'autoroute à cet endroit avant qu'il ne soit reconstruit plus au sud en 2009-2010. L'imagerie Google Earth permet de confirmer cette information.

Tous les sondages se sont révélés négatifs et n'ont livré que des remblais trop compacts pour être excavés manuellement. Aucune observation de surface d'intérêt archéologique n'a été faite. Les perturbations liées à l'aménagement de l'autoroute, à la construction de l'ancien viaduc et à sa démolition, permettent d'ailleurs de conclure que l'espace est trop perturbé pour présenter un quelconque intérêt archéologique.

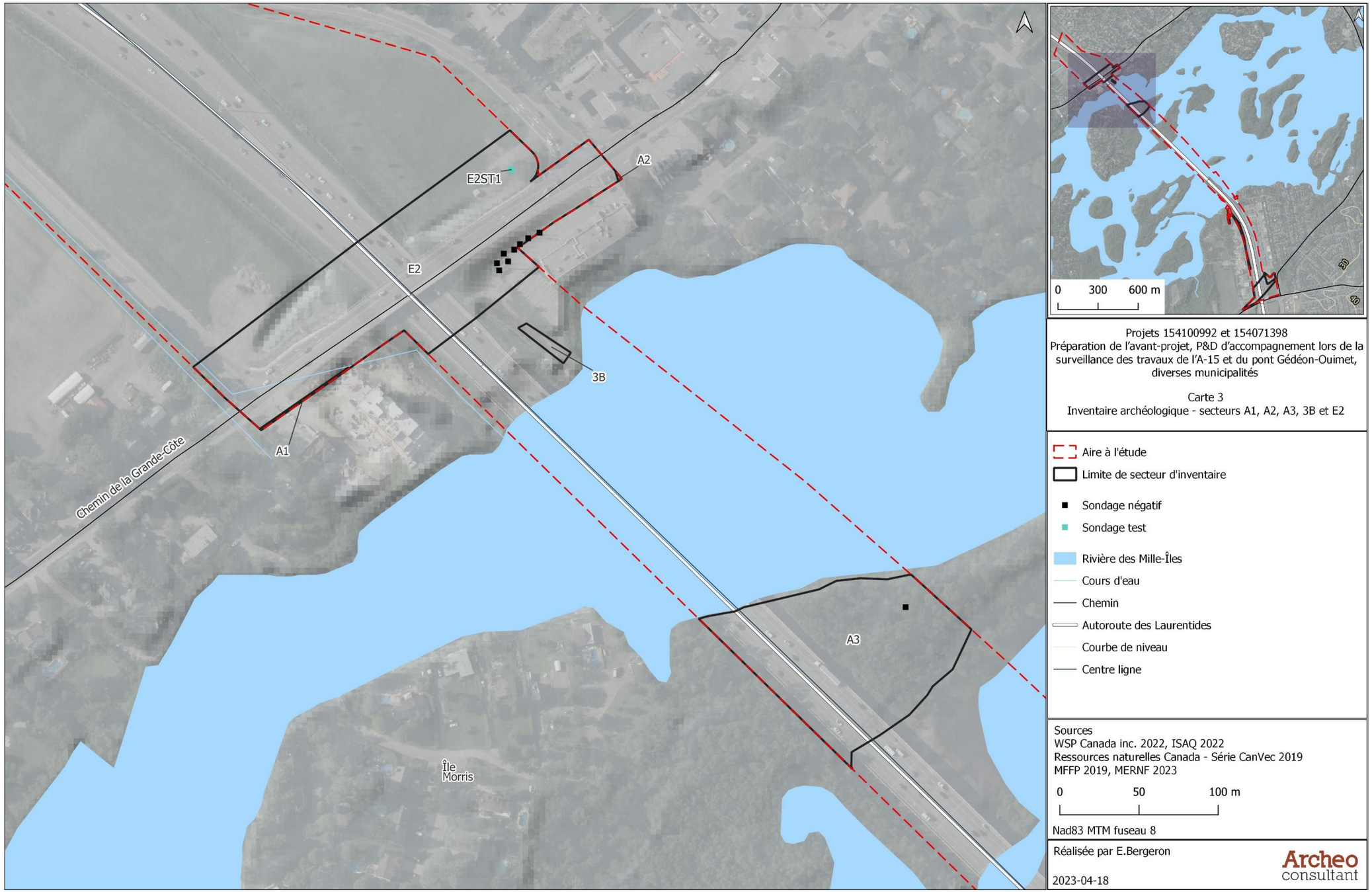

Carte 3 : Inventaire archéologique – rive nord et île Morris

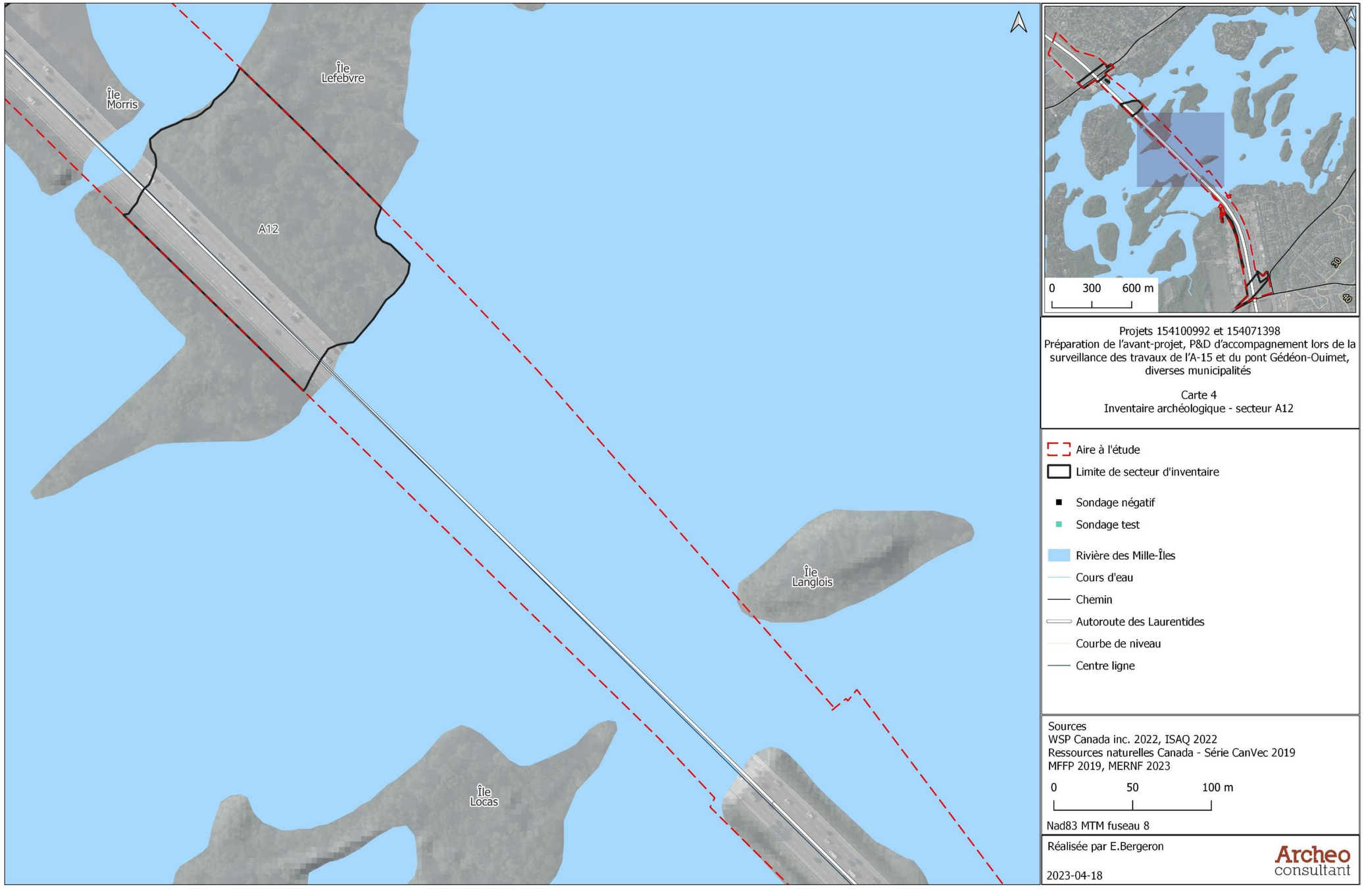

Carte 4 : Inventaire archéologique – îles Morris, Lefebvre et Langlois

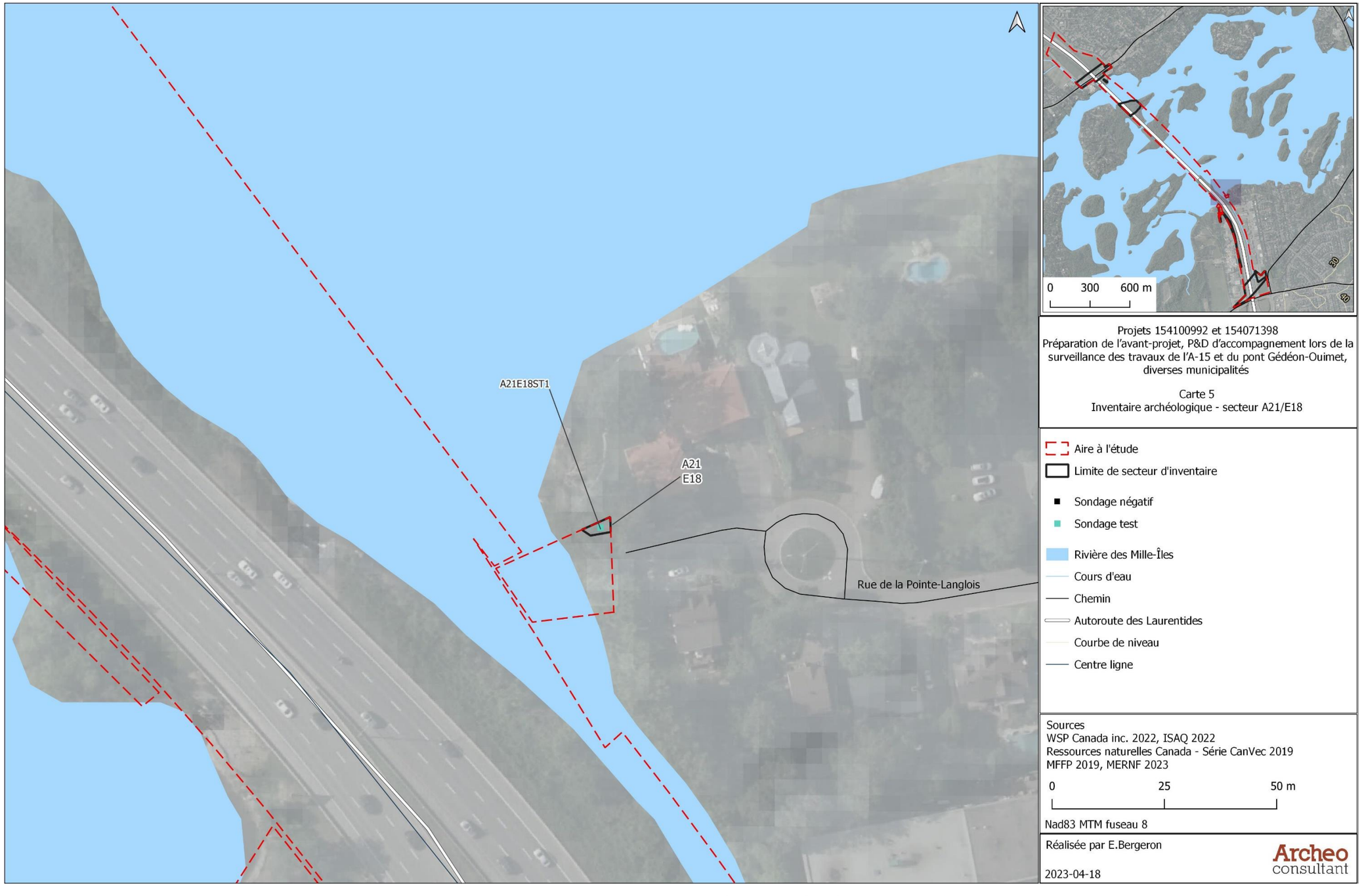

Carte 5 : Inventaire archéologique – île Jésus, partie nord

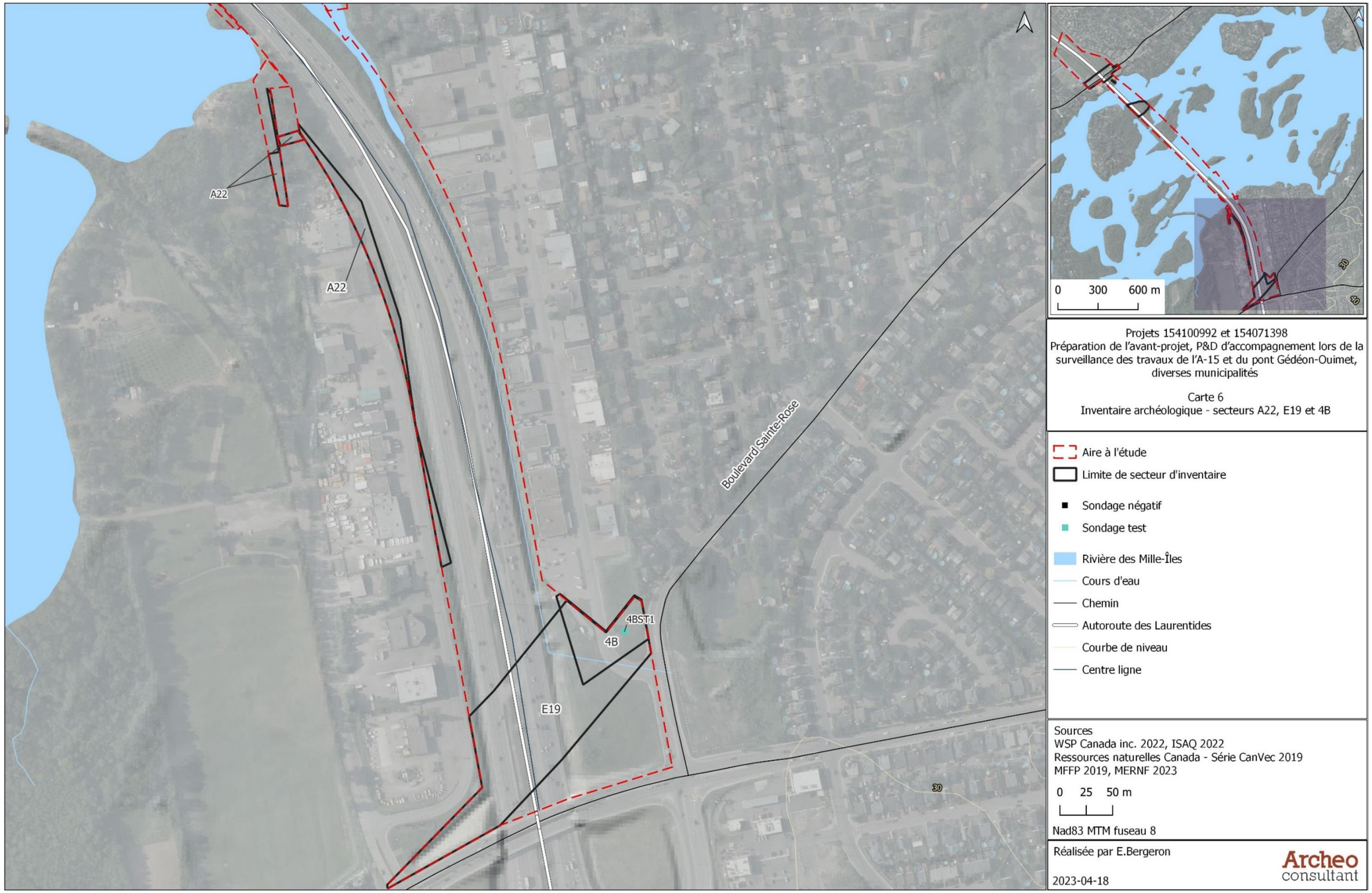

Carte 6 : Inventaire archéologique – île Jésus, partie sud

Figure 9: Zone E2, bande gazonnée avec cabanon de service public, vers le sud-ouest

Figure 10: Zone E2, pente abrupte près de l'autoroute 15, vers l'est

Figure 11: Zone E2, pente associée à un talus de drainage, vers le nord-est

Figure 12: Paroi du sondage témoin E2ST1, vers l'ouest

Figure 13: Zone A1, remblai de rehaussement avec poteaux de services publics, vers le nord-est

Figure 14: Zone A2, remblai de rehaussement et poteaux de services publics, vers le sud

Figure 15: Zone A2, replat avec remblai de rehaussement en arrière-plan et poteaux de services publics, vers le sud-ouest

Figure 16: Zone A2, remblai en surface

Figure 17: Zone 3B, bande gazonnée longeant un talus de drainage, vers le nord-ouest

Figure 18: Zone 3B, sortie de ponceau, vers l'ouest

Figure 19: Zone 3B, remblai de plusieurs mètres, vers le nord-est

Figure 20: Zone 3B, remblai en surface, vers le nord-ouest

Figure 21: Zone A3, zone boueuse, plane et sans végétation avec assise de pont, vers l'est

Figure 22: Zone A3, boisé dense avec clôture métallique et déchets, vers l'ouest

Figure 23: Zone A3, tapis d'herbe à puce, vers le nord-ouest

Figure 24: Zone A3, ponceau métallique, vers le nord-ouest

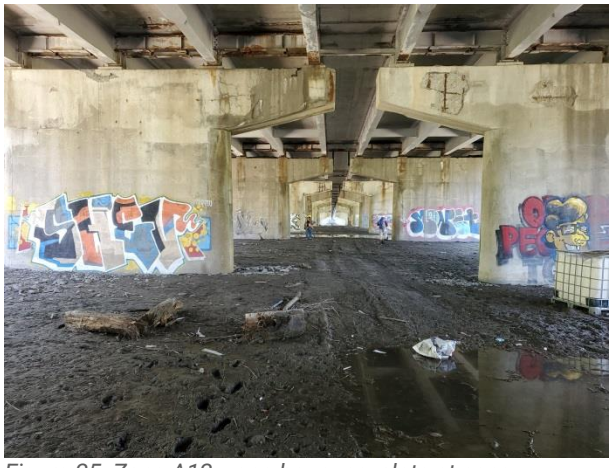

Figure 25: Zone A12, zone boueuse, plate et sans végétation avec assise de pont, vers le sud-est

Figure 26: Zone A12, boisé dense avec herbe à puce, vers le nord

Figure 27: Zone A12, tapis d'herbe à puce, vers le nord-ouest

Figure 28: Zone A21/E18, rampe d'accès reliée au cul-de-sac, vers l'ouest

Figure 29: Zone A21/E18, relèvement artificiel des berges, vers le nord-ouest

Figure 30: Zone A22, plaine anthropique avec buissons, clôture et talus de drainage, vers le nord

Figure 31: Zone A22, bâtiment commercial et stationnement, vers l'ouest

Figure 32: Zone A22, propriété privée avec boisé récemment aménagé, vers l'ouest

Figure 33: Zone A22, borne-fontaine et chemin de Jaffa, vers le nord

Figure 34: Zone A22, ligne de gaz, vers le nord-est

Figure 35: Zone A22, chemin Joinville, vers le sud

Figure 36: Zone 4B, relief plat et gazonné, vers le nord

Figure 37: Zone 4B, relief plat et gazonné, vers le sud

Figure 38: Zone 4B, sondage 4BST1 sur remblai très compact, vers l'est

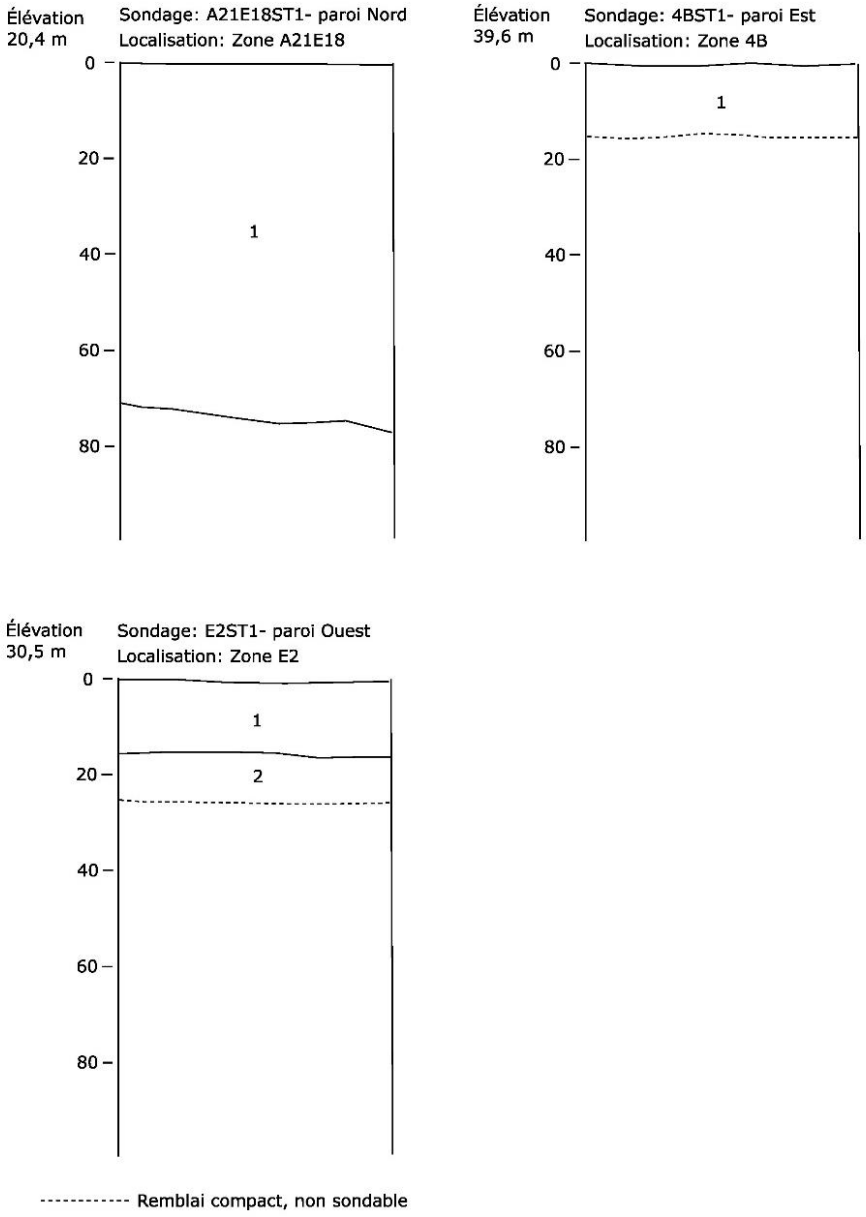

Figure 39: Croquis des profils stratigraphiques des sondages tests

Tableau 5: Descriptions des séquences stratigraphiques des sondages tests

Sondage test	Secteur	Altitude de surface (m)	Séquence stratigraphique
E2ST1	E2	30,5	1 – sable, brun orangé, compact, sans inclusion (remblai) 2 – gravier sableux, brun, très compact, avec cailloux arrondis (remblai)
A21/E18ST1	A21/E18	20,4	1 – matrice très compacte et très pierreuse (remblai)
4BST1	4B	39,6	1 – sable limoneux, brun foncé, très compact, avec gravillons (remblai)

5. CONCLUSION

L'inventaire archéologique avait pour premier objectif de vérifier si des vestiges archéologiques étaient présents dans l'emprise du projet. En cas de découverte, il fallait aussi évaluer et enregistrer les vestiges rencontrés afin de pouvoir recommander des mesures d'atténuation d'impact sur le patrimoine archéologique.

Sur les 10 zones à inventorier, sept en milieu terrestre ont été couvertes et n'ont livré aucun vestige d'intérêt archéologique. Le risque d'impact des travaux sur le patrimoine archéologique de ces espaces est conséquemment jugé faible. Il est donc recommandé de lever la contrainte archéologique à ces endroits.

La zone E8 n'a pas été inventoriée, mais à peine plus de 1 m^2 empiète sur l'aire d'intervention, sur une longueur de plusieurs mètres. Il était donc impossible de sonder l'espace sans prendre le risque de sonder le terrain adjacent. L'espace est d'ailleurs fortement aménagé, de sorte que la contrainte archéologique devrait être levée à cet endroit.

Une zone en milieu subaquatique n'a pas non plus été expertisée comme prévu. Il est toujours recommandé d'y mener une levée au sonar à balayage latéral, complémentée d'un enregistrement vidéo du fond de l'eau, sur des transects espacés de 10 m.

Les zones terrestres E9/A11, A3 et A12, englobant les îles Langlois, Lefebvre et Morris, ainsi que les zones terrestres E18/A21 et A22, sur la rive nord de l'île Jésus, et la zone E8, à Boisbriand, ont partiellement été expertisées ou n'ont pas été expertisées du tout. Les zones A3 et A12, sur les îles Morris et Lefebvre, présentaient de denses colonies d'herbe à puce, ne permettant qu'une inspection visuelle partielle. Ces espaces devront être sondés en éliminant au maximum le risque de contact avec la plante. Cela comprend l'utilisation d'une petite pelle mécanique pour excaver les sondages. L'examen manuel des déblais devra être fait à la pelle en évitant tout contact direct avec le sol. Une intervention au printemps, avant que les plans n'atteignent leur pleine hauteur, serait aussi préférable. Le port de lunettes de sécurité et d'une combinaison couvrante est aussi recommandé. La zone E9/A11, sur l'île Langlois, ainsi que les zones A22 et E18/A21, sur la rive nord de l'île Jésus, devront pour leur part faire l'objet d'un inventaire manuel conventionnel.

Enfin, si l'emprise des travaux était modifiée, des précautions supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires par rapport au patrimoine archéologique. Un archéologue devrait alors être consulté.

6. RÉFÉRENCES

- Archambault, M.-F. (1998). Les pointes pentagonales de Tadoussac, indices d'une présence paléoindienne récente à l'embouchure du Saguenay? In R. Tremblay (Ed.), *L'éveilleur et l'ambassadeur: Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn* (pp. 141–153). Recherches amérindiennes au Québec.
- Archéobec. (1996). *Exploitation et mise en valeur des ressources archéologiques de l'archipel Sainte-Rose, rivière des Mille Îles, Laval, vol. 1: Inventaire archéologique de la section occidentale de l'archipel de Sainte-Rose.*
- Bélanger, J. (2012). *Étude technologique et morphologique de la cornéenne dans le sud du Québec. Le cas de la carrière préhistorique du mont Royal (BjFj-97) à Montréal* [M.Sc.]. Université de Montréal.
- Benmouyal, J. (1987). *Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie: Six mille ans d'histoire*. ministère des Affaires culturelles, Direction de l'Est du Québec.
- Bêty, I. (2012). *Contexte paléoenvironnemental du peuplement de la région du détroit de Québec, au cours des périodes paléoindienne et archaïque ancienne* [M.A.]. Université Laval.
- Bideaux, M. (1986). *Relations*. Les Presses de l'Université de Montréal. http://ebookcentral.proquest.com/lib/banq-ebooks/detail.action?docID=3259396
- Bourgeon, L., Burke, A., & Higham, T. (2017). Earliest Human Presence in North America Dated to the Last Glacial Maximum: New Radiocarbon Dates from Bluefish Caves, Canada. *Plos One*, *12*(1).
- Burke, A. (2015). L'économie des matières premières lithiques sur le site Mailhot-Curran. In *Mailhot-Curran, un village iroquoien du XVIe siècle*. Recherches amérindiennes au Québec.
- Chalifoux, É. (1999). Les occupations paléoindiennes récentes en Gaspésie. Résultats de la recherche à La Martre. *Recherches Amérindiennes Au Québec*, *29*(3), 77–93.
- Chapdelaine, C. (1994). *Il y a 8000 ans à Rimouski... Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture Plano*. Recherches amérindiennes au Québec.
- Chapdelaine, C. (2004). Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic: Découverte des premières pointes à cannelure au Québec. *Recherches amérindiennes au Québec*, *34*(1), 3–20.
- Chapdelaine, C. (2007). Cliche-Rancourt, un site du Paléoindien ancien. In *Entre lacs et montagnes au Méganticois: 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Recherches amérindiennes au Québec.
- Chapdelaine, C. (2012). The Early Paleoindian Occupation at the Cliche-Rancourt site in Southeastern Quebec. In *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast*. Texas A&M University Press. https://books.google.ca/books?id=DfV9YSOwFwEC.
- Chapdelaine, C., & Graillon, É. (2020). *Kruger 2: Un site du Paléoindien récent à Brompton*. Recherches amérindiennes au Québec.
- Charbonneau, C. (1990). *Sainte-Rose: 250 ans d'histoire 1740-1990*.
- Clermont, N. (1978). Le Sylvicole initial. *Recherches Amérindiennes Au Québec*, *7*(1–2), Article 1–2.

- Clermont, N. (1980). L'identité culturelle iroquoienne. *Recherches Amérindiennes Au Québec*, *10*(3), 139–143.
- Clermont, N., & Chapdelaine, C. (1982). *Pointe-du-Buisson 4: Quarante siècles d'archives oubliées*. Recherches amérindiennes au Québec.
- Clermont, N., & Chapdelaine, C. (1998). *Île Morrison. Lieu sacré et atelier de l'Archaïque dans l'Outaouais* (Recherches amérindiennes au Québec et Musée canadien des civilisations).
- Clermont, N., & Chapdelaine, C. (2003). La place de l'Archaïque supérieur de l'Outaouais dans le nord-est de l'Amérique du Nord: Taxonomie, adaptation, continuité et changement. In N. Clermont, C. Chapdelaine, & J. Cinq-Mars (Eds.), *L'île aux Allumettes et l'Archaïque supérieur dans l'Outaouais* (pp. 309–320). Recherches amérindiennes au Québec, Musée canadien des civilisations.
- Commission de toponymie du Québec. (2012). *Site patrimonial de la Maison-Bélanger—Boisbriand (Ville)*. https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/fiche.aspx?no_seq=434606
- Côté, M. (1998). Le site Ramsay. Un témoignage furtif des premiers occupants de l'Abitibi-Témiscamingue. In R. Tremblay (Ed.), *L'éveilleur et l'ambassadeur: Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn* (pp. 127–139). Recherches amérindiennes au Québec.
- Cross, J. R. (1999). By Any Other Name...: A Reconsideration of Middle Archaic Lithic Technology and Typology in the Northeast. In M.-A. Levine, K. Sassaman, & M. Nassaney (Eds.), *The Archaeological Northeast*. Garvey & Bergin.
- Curtis, J. (2002). A Revised Temporal Framework for Middle Woodland Ceramics in South-central Ontario. *Ontario Archaeology*, *73*, 15–28.
- Dalmas, A. (1674). *Hydrographie et topographie de la rivière des prairies et de la cote des l'isle Jésus les 25,26,27 de septembre 1674* [Map].
- Demers, J.-U. (1947). *Histoire de Sainte-Rose, 1740-1947*.
- Département de la défense nationale. (1932). *Carte topographique du Canada a l'échelle de 1:63 360. 31-H-12, Laval*.
- Dincauze, D. (1976). *The Neville site, 8,000 years at Amoskeag, Manchester, New Hampshire*. Harvard University Press.
- Dionne, J.-C. (2001). Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day. *Geological Society of America*, *Special Paper 351*, 271–284.
- Driscoll, K., Burke, A., & Dionne, M.-M. (2017). La technologie lithique sur quartz de l'occupation datant de l'Archaïque ancien au site CeEt-482 (Saint-Romuald, Lévis, Québec). In *L'Archaïque au Québec. Six millénaires d'histoire amérindienne* (Recherches amérindiennes au Québec).
- Dyke, A. S. (2005). Late Quaternary Vegetation History of Northern North America Based on Pollen, Macrofossil, and Faunal Remains". *Géographie Physique et Quaternaire*, *59*(2–3), Article 2–3.
- Ellis, C. J., Kenyon, I. T., & Spence, M. W. (1990). The Archaic. In C. J. Ellis & N. Ferris (Eds.), *The Archaeology of Southern Ontario to A.D. 1650* (pp. 65–124). Ontario Archaeological Society Inc.
- Englebrecht, W., & Jamieson, B. (2016). St. Lawrence Iroquoian Projectile Points: A Regional Perspective. *Archaeology of Eastern North America*, *44*, 81–98.

+ Ethnoscop Inc. (1998). *Parc du Mont-Royal, Montréal. Inventaire archéologique du site préhistorique BjFj-97* [Rapport technique]. Ville de Montréal et ministère de la Culture et des Communications.
+ Fiedel, J. S. (1992). *Prehistory of the Americas* (2nd ed.). Cambridge University Press.
+ François Guindon, archéologue consultant. (2020). *Construction d'une salle communautaire et réaménagement des stationnements, Municipalité d'Oka, été 2020* [Rapport technique]. remis à la municipalité d'Oka et au ministère de la Culture et des Communications.
+ Garneau. (1877). *Plan officiel du village incorporé de Ste Rose île Jésus comté de Laval*.
+ Gates St-Pierre, C., & Tremblay, R. (2016a). Terre cuite amérindienne du Sylvicole inférieur. In L. Métreau (Ed.), *Identifier la céramique au Québec* (pp. 37–38). Université Laval et AS2.
+ Gates St-Pierre, C., & Tremblay, R. (2016b). Terre cuite amérindienne du Sylvicole moyen ancien. In L. Métreau (Ed.), *Identifier la céramique au Québec* (pp. 39–41). Université Laval et AS2.
+ Gates St-Pierre, C., & Tremblay, R. (2016c). Terre cuite amérindienne du Sylvicole moyen tardif. In L. Métreau (Ed.), *Identifier la céramique au Québec* (pp. 43–46). Université Laval et AS2.
+ Gates St-Pierre, C., & Tremblay, R. (2016d). Terre cuite amérindienne du Sylvicole supérieur ancien. In L. Métreau (Ed.), *Identifier la céramique au Québec* (pp. 47–48). Université Laval et AS2.
+ Gates St-Pierre, C., & Tremblay, R. (2016e). Terre cuite amérindienne du Sylvicole supérieur médian. In L. Métreau (Ed.), *Identifier la céramique au Québec* (pp. 49–50). Université Laval et AS2.
+ Gates St-Pierre, C., & Tremblay, R. (2016f). Terre cuite amérindienne du Sylvicole supérieur récent. In L. Métreau (Ed.), *Identifier la céramique au Québec* (pp. 51–53). Université Laval et AS2.
+ Gore, C. (1865). *Frontier of Canada East*.
+ Gouvernement du Québec. (2013a). *Domaine Louis-Philippe-Hébert*. Répertoire Du Patrimoine Culturel Du Québec. https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92470&type=bien
+ Gouvernement du Québec. (2013b). *Église de Sainte-Rose-de-Lima—Répertoire du patrimoine culturel du Québec*. Répertoire Du Patrimoine Culturel Du Québec. https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92909&type=bien
+ Gouvernement du Québec. (2013c). *Site patrimonial de la Maison-Hamilton*. Répertoire Du Patrimoine Culturel Du Québec. https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=93534&type=bien
+ Gouvernement du Québec. (2013d). *Site patrimonial du Manoir-Bleury-Bouthillier*. Répertoire Du Patrimoine Culturel Du Québec. https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92404&type=bien
+ Grabowski, J. (1996). *The common ground: Settled Natives and French in Montréal, 1667-1760* [Ph.D.]. Université du Québec à Montréal.
+ Graillon, É., Chapdelaine, C., & Chalifoux, É. (2012). Le site Gaudreau de Weedon: Un premier site Plano dans le bassin de la rivière Saint-François en Estrie. *Recherches amérindiennes au Québec*, *42*(1), 67–84.

- Gravel, D., & Lafortune, H. (2018). *Blainville d'hier à aujourd'hui* (Deuxième édition). Archiv-Histo.
- Johnson, L. (2001). Les lieux de la Paix de 1701, et autres considérations sur les campements amérindiens à Montréal. *Recherches Amérindiennes Au Québec*, *31*(2), 9–19.
- Lacombe, M. (1978). *Archéologie historique, inventaire des sites de la pointe est de l'île Jésus* (p. 178) [Rapport technique]. Direction de l'Archéologie et de l'Ethnologie.
- Laliberté, M. (1991). *Fouilles archéologiques sur deux sites paléo-indiens potentiels à Saint-Romuald, 1990*. MAC.
- Laliberté, M. (1992). *Le site Paléoindien CeEt-482 de Saint-Romuald, bilan des recherches archéologiques de l'été 1991* [Rapport technique]. Ville de Saint-Romuald et ministère des affaires culturelles.
- Lamarche, L. (2005). *Histoire géologique récente des variations des niveaux de base du lac Saint-Pierre depuis 10 000 ans*. Université de Montréal.
- Lapensée-Paquette, M. (2010). *Une tradition technologique régionale de l'industrie de pierre polie dans la vallée de l'Outaouais au cours de l'Archaïque supérieur* [M.Sc.]. Université de Montréal.
- Lemoine, J. B. (2015). Deux attributs emblématiques des poteries des Iroquoiens du Saint-Laurent: Le motif en échelle et l'empreinte au roseau. *Recherches amérindiennes au Québec*, *45*(2–3), Article 2–3.
- Loewen, B., Chapdelaine, C., & Richard, P. J. (2005). Holocene Shoreline Occupations and Water-Level Changes at Lac Mégantic, Québec. *Journal canadien d'archéologie*.
- MacPherson, J. C. (1966). *The post-champlain evolution of the drainage pattern of the Montreal lowland* [Ph.D.]. McGill University.
- Major, M. (2012). *Guide de reconnaissance des types écologiques de la région écologique 1a—Plaine du bas Outaouais et de l'archipel de Montréal*. ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Forêt Québec, Direction des inventaires forestiers, Division de la classification écologique et productivité des stations.
- Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. (2022). *Système d'information géominière du Québec (Carte interactive)*. http://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr
- Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. (2021). *I.G.O. - Données écoforestières*. Gouvernement du Québec. https://geoegl.msp.gouv.qc.ca/igo/mffpecofor/
- Occhietti, S. (1980). *Le quaternaire de la région de Trois-Rivières-Shawinigan, Québec. Contribution à la paléogéographie de la vallée moyenne du St-Laurent et corrélations stratigraphiques*. Université du Québec à Trois-Rivières.
- Paquette, M. (1976). *Histoire de l'île Jésus, de 1636 à Ville de Laval*. Éditions d'Antan.
- Parc de la Rivière-des-Mille-îles. (2023). Le coin des biologistes. *Parc de la Rivière-des-Mille-Îles*. https://www.parc-mille-iles.qc.ca/coin-biologistes/
- Patrimoine Experts. (2013). *Étude de potentiel archéologique dans le cadre des travaux de reconstruction du pont Gédéon-Ouimet*.
- Peachey, J. (1793). *Carnet P1, rivière Ottawa et des Milles Îles*.

- Pendergast, J. F. (1999). The Ottawa River Algonquin Bands in a St. Lawrence Iroquoian Context. *Canadian Journal of Archaeology / Journal Canadien d'Archéologie*, *23*(1/2), 63–136.
- Pintal, J.-Y. (2006). Le site Price et les modes d'établissement du Paléoindien récent dans la région de la rivière Mitis. *Archéologiques*, *19*, 1–20.
- Plourde, M. (2003). *Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent: 8000 ans de paléohistoire, Synthèse des recherches archéologiques* (p. 418) [Rapport technique]. Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, Parcs Canada.
- Plourde, M. (2006). *Étude sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire* (p. 48). Archéo Topo.
- Poudrier, M. (1990). *Les transformations de l'agriculture au Bas-Canada dans la première moitié du XIXe siècle :l'exemple de Sainte-Thérèse-de-Blainville*. Université Laval.
- Richard, P. J. H. (1985). Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8000 ans BP. *Recherches Amérindiennes Au Québec*, *XV*(1–2), Article 1–2.
- Richard, P. J. H., & Grondin, P. (2009). Histoire postglaciaire de la végétation. In l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (Ed.), *Manuel de foresterie* (Deuxième édition, pp. 170–176). MultiMondes.
- Ritchie, W. A. (1971). *A Typology and Nomenclature for New York Projectile Points: Vol. Bulletin 38*. New York State Museum and Science Service.
- Robinson, B. S. (1992). Early and Middle Archaic Period occupation in the Gulf of Maine Region: Mortuary and technological patterning. In *Early Holocene Occupation in Northern New England*. Maine Archaeological Society and the Maine Historic Preservation Commission.
- Roy, P.-G. (1927). *Inventaire des concessions en fief et seigneurie, fois et hommages et aveux et dénombrements conservés aux Archives de la province de Québec*. L'Éclaireur. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2431908?docref=rhr1Xxnz5mfj5mvwjMKAtQ
- Saule, J. (2021). *Bifacial Stone Tool Variability during the Late Paleoindian Period at Kruger 2 (BiEx-23), Eastern Townships, Québec*. Trent University.
- Taché, K. (2010). *Le Sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction Meadowood au Québec* [Rapport synthèse]. Rapport final soumis à la Direction du patrimoine et de la muséologie, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.
- Trenhaile, A. S. (2016). Ice Ages and Ice Sheets. In A. S. Trenhaile (Ed.), *Geomorphology: A Canadian Perspective* (6e édition, pp. 249–280). Oxford University Press.
- Trigger, B. G. (1990). *Les Indiens, la fourrure et les Blancs: Français et Amérindiens en Amérique du Nord*. Boréal/Seuil.
- Tuck, J. A. (1975). The Northeastern Maritime Continuum: 8000 Years of Cultural Development in the Far Northeast. *Arctic Anthropology*, *12*(2), 139–147.
- Viau, R. (2012). Sur les décombres d'Hochelaga, 1535-1650. In D. Fougères (Ed.), *Histoire de Montréal et de sa région* (Vol. 1, pp. 71–104). Presses de l'Université Laval.
- Viau, R. (2021). *Gens du fleuve, gens de l'île: Hochelaga en Laurentie iroquoienne au XVIe siècle*. Les Éditions du Boréal.

+ Wright, J. V. (1994). The Prehistoric Transportation of Goods in the St. Lawrence River Basin. In T. G. Baugh & J. E. Ericson (Eds.), *Prehistoric Exchange Systems in North America* (pp. 47–71). Plenum Press.
+ Wright, J. V. (1995). *A History of the Native People of Canada: Vol. Volume 1 (10,000-1,000 B.C.)*. Canadian Museum of Civilization.
+ Wright, J. V. (2004). *A History of the Native People of Canada: Vol. Volume III, part 1 (A.D. 500-European Contact)*. Canadian Museum of Civilization.